Buléon

Bulletin d'informations municipales

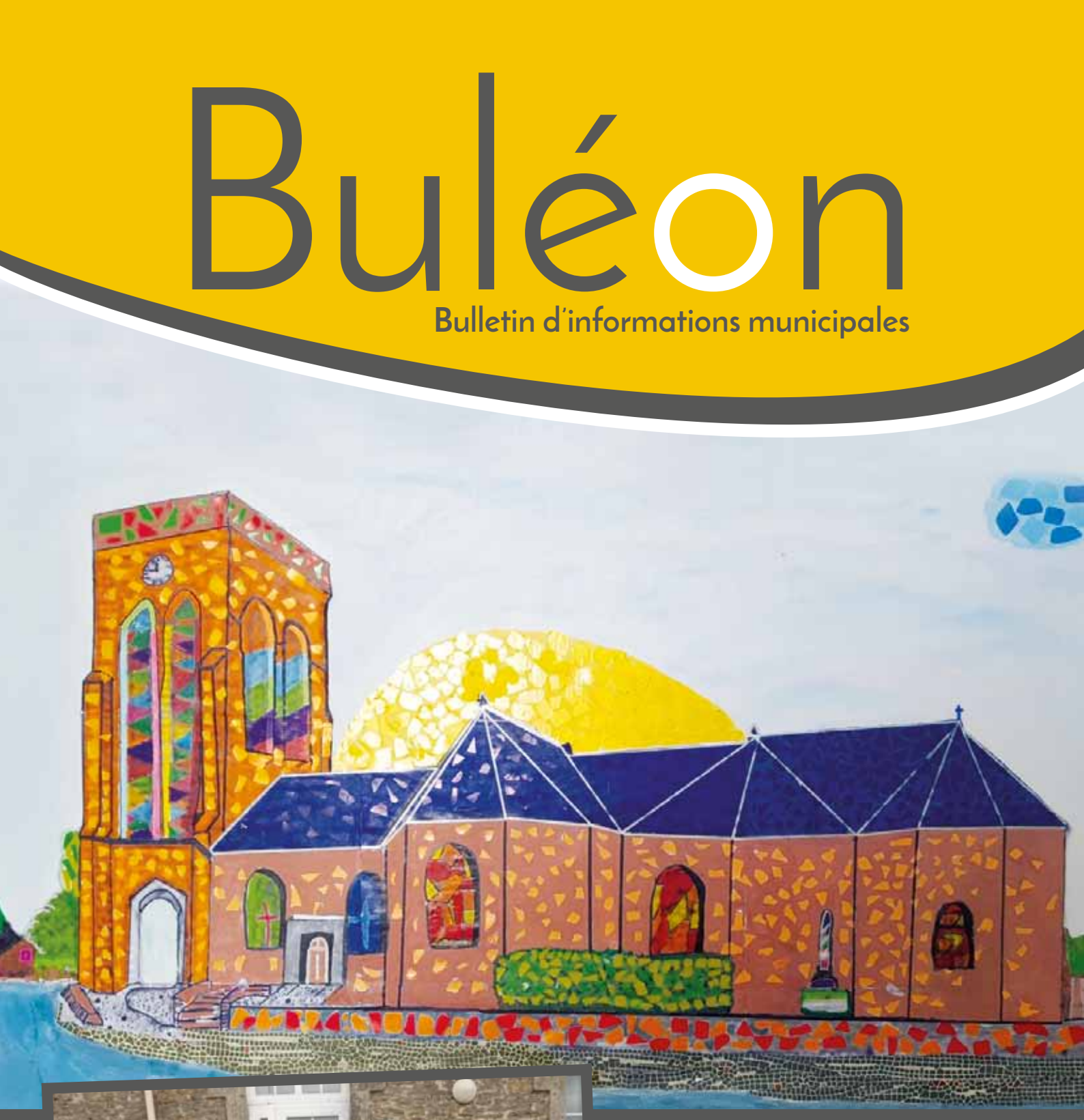

BULEON

Janvier 2018 - N°23

Le conseil municipal vous souhaite
ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin :

- Les responsables d'Associations,
- Stéphanie la secrétaire de Mairie,
- Le correspondant local d'Ouest-France,
- Tous les particuliers et associations ayant remis textes et photos.

POUR LA COMMISSION INFORMATION :

Isabelle LANTRIN, Hélène Dréano, Valérie Chamaillard et Pierre-Loïc Calohard.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Pierre BOUEDO, Maire de Buléon avec la collaboration de Gilles Mahé.

Impression : Imp. Poisneuf - 02 97 22 23 40 - 1017-029449

Crédits Photos : Fotolia

Sommaire

Le mot du Maire.....p1

Comptes administratifs 2016 et budget primitif 2017.....p2 et 3

Informations municipales..... p4 à 15

État civil 2017 ..... p16

Réalisations 2017.....p17 et 19

Projets 2018 .....p19 et 20

Projets privés 2017.....p20

Rétrospectives 2017.....p21 à 31

Que sont-ils devenus ?..... p32 et 33

Écoles..... p34 et 35

Echos des associations.....p36 à 39

Associations cantonales .....p40 à 46

Infos pratiques.....p47 et 48

MOT DU MAIRE

CHERS AMIS,
L'ANNÉE 2017 EST PASSÉE.

Ce fut une année de changements, pour commencer un nouveau président de la République jeune et avec plein de projets, ensuite un changement de député à la tête de notre circonscription, c'est une femme qui a été élue. Deux nouveaux sénateurs également, et un nouveau président de l'Association des Maires du Morbihan.

Je leur souhaite de mener à bien toutes les tâches qui leur seront confiées.

Chaque année est marquée par des perspectives et évènements heureux ou malheureux.

Et malheureusement, l'année 2017, a encore été le théâtre d'attentats en France et dans nos pays voisins.

Je souhaiterais offrir toute ma sympathie aux familles dans le deuil, sans oublier les blessés comme les victimes de l'accident à Millas.

En 2017, de grandes femmes et hommes nous ont aussi quittés, des stars mais aussi des sages. Ne les oublions pas.

2018 commence et le plus important pour un maire, c'est de trouver les finances pour mener à bien les projets communaux. Aujourd'hui, les soutiens financiers sont moindres avec les dotations qui baissent. Alors que faire et comment faire ? Peut-être une mutualisation, je n'en suis pas sûr.

Depuis un an, une communauté de communes nouvelle a vu le jour. Nous sommes passés de 14000 à 42000 habitants. Le but de l'Etat était de faire des économies dans nos communes, mais depuis un an, je vois qu'il n'y a pas assez d'argent pour faire les projets. Pour moi, ce n'est qu'une dérive financière. Quand s'arrêtera-t'elle ? Le plus vite possible du moins je l'espère.

Ce bulletin municipal retrace les moments forts de l'année écoulée, donne des informations intéressantes.

Je remercie toute la commission Communication pour l'élaboration et la rédaction de ce bulletin pour lequel ils y consacrent beaucoup de leur temps.

Merci également à toutes les associations qui mettent tout en œuvre pour que notre commune soit la plus attractive possible. Je sais que cela n'est pas toujours facile, mais bravo à eux.

L'équipe municipale, le personnel communal et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets 2018.

JE VOUS SOUHAITE UNE BONNE LECTURE ET QUE 2018 VOUS APPORTE SANTÉ, PROSPÉRITÉ ET BONHEUR À VOUS ET VOTRE FAMILLE.

Pierre BOUEDO

Le travail préparatif de la commission des finances a fait ressortir 4 Comptes Administratifs et 4 budgets votés par le Conseil Municipal : Budget communal, Assainissement, Lotissement, CCAS.

L'équilibre des budgets n'a pas nécessité de variation au niveau des taux des taxes locales (d'Habitation, Foncier Bâti, Foncier non Bâti).

Pour l'année 2017 le produit fiscal attendu, s'élève à la somme de 187 840 €

Ce produit est égal au produit assuré, communiqué par l'état 1259 MI de la Direction Générale des Impôts.

Les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2016, sont les suivants :

TAXES	TAUX	BASE	PRODUIT 2017
TH	21,20	423 329	90 482,00 €
FB	19,08	324 738	73 134,00 €
FNB	46,14	52 400	24 224,00 €

Comptes administratifs 2016

Les comptes administratifs 2016 sont présentés au Conseil Municipal, conformes aux comptes de gestions de Monsieur le Trésorier de Locminé et ont été adoptés à l'unanimité. Ceux-ci sont établis sur la base des Budgets primitifs dont ils retracent l'exécution. Ils peuvent se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT, RÉSULTAT : 181 385,53€

- **Dépenses** 448 334 €
- **Recettes** 336 862 €
- **N-1** 69 914 €

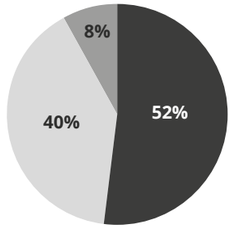

SECTION D'INVESTISSEMENT, RÉSULTAT : 38 295,98€

- **Dépenses** 233 824 €
- **Recettes** 220 971 €
- **N-1** 51 148 €

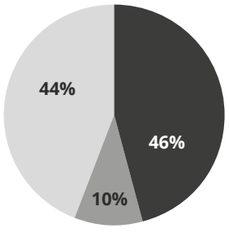

C.A. 2016 ASSAINISSEMENT

	Sect. d'Exploitation	Sect. d'Investissement
Dépenses	42 860,56 €	74 587,32 €
Recettes	21 557,52 €	21 190,00 €
N-1	35 013,17 €	55 495,94 €
Résultat	**13 710,13 €**	**2 098,62 €**

C.A. 2016 LOTISSEMENT (La Croix du Marais)

	Sect. de Fonctionnement	Sect. d'Investissement
Dépenses	18 858,68 €	0,00 €
Recettes	31 123,07 €	208,26 €
N-1	0,36 €	43 737,27 €
Résultat	**12 264,75 €**	**43 229,01 €**

C.A. 2016 CCAS

	Sect. de Fonctionnement	Sect. d'Investissement
Dépenses	20 979,39 €	0,00 €
Recettes	18 316,26 €	0,00 €
N-1	13 565,36 €	1 635,85 €
Résultat	**10 902,23 €**	**1 635,85 €**

Vue d'ensemble investissement

DÉPENSES

- **Immobilisation corporelles** 106 668 €
- **Immobilisation incorporelles** 2 912 €
- **Emprunt et dettes** 38 627 €

> **Total** : 148 207,98 €

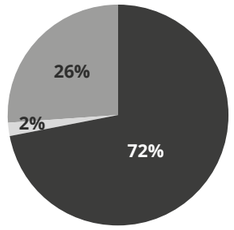

RECETTES

- **Affectation de résultat** 70 000 €
- **Excédent de fonctionnement** 39 503 €
- **Subventions** 27 730 €
- **Dotations diverses** 9 594 €
- **Opérations d'ordre** 3 380 €

> **Total** : 148 207,98 €

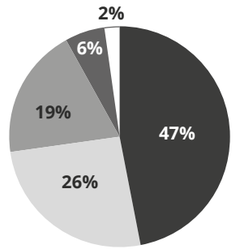

Vue d'ensemble fonctionnement

DÉPENSES

- **Charges à caractère général** 170 450 €
- **Charges du personnel** 114 700 €
- **Atténuation de produits** 8 852 €
- **Gestion courante** 91 537 €
- **Charges financières et exp** 26 006 €
- **Opération d'ordre** 3 380 €

> **Total** : 414 926,00 €

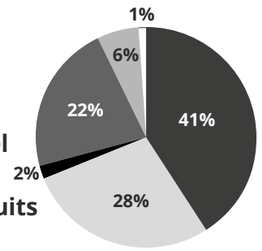

RECETTES

- **Impôts et taxes** 202 000 €
- **Produits des services** 20 700 €
- **Dotations** 66 040 €
- **Excédent reporté** 110 177 €
- **Produits de gestion courante** 16 000 €

> **Total** : 414 926,00 €

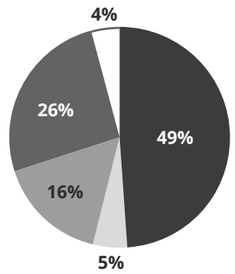

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2017

Séance du 14 février

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD.

Excusé : Pascal HAYS.

> LOYER CHÂTEAU D'EAU 2017

Après délibération, l'assemblée autorise le Maire à réévaluer le loyer annuel de la location de l'antenne relais du château d'eau à 2 922,57 € ttc (non soumis à tva), au 1er janvier 2017.

> COTISATION SPA 2017

Après délibération, le conseil municipal autorise le versement de la cotisation de 337,35 €, au titre de l'année 2017, soit 0,65 cts par habitant.

> CONTRIBUTION 2017 - ÉCOLE NOTRE-DAME DU PLASKER DE LOCMINÉ

Après étude et délibération, le conseil municipal, décide de contribuer à hauteur de 465,24 euros en faveur de l'école Notre Dame du Plasker de LOCMINE, au titre de l'année scolaire 2016-2017 (1 élève).

> PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES DE LOCMINÉ

Après étude et après en avoir délibéré, l'assemblée décide de participer à hauteur de 608,56 euros en faveur de l'école publique de LOCMINE, au titre de l'année scolaire 2015-2016 (1 élève).

> BATHYMÉTRIE ET ÉTUDE PRÉALABLE DU PLAN D'ÉPANDAGE -DEMANDE DE SUBVENTION

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de solliciter une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau pour la réalisation du relevé de la bathymétrie et de l'étude préalable du plan d'épandage de la station dépuration.

> DEVIS RIDEAU - SALLE POLYVALENTE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent le Maire à signer le devis de Mme RIO de LOCMINE pour un montant de 1 976,15 ttc.

> CHAISES CANTINE

Après délibération, l'assemblée autorise le Maire à signer le devis de MAC Mobilier de TINTENIAC, pour 18 chaises à 58,45 € l'unité, soit un montant de 1 052,10 € ht.

Séance du 20 mars

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD, Pascal HAYS.

> VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur les taux des trois taxes directes locales à appliquer pour l'exercice 2017.Après étude des produits attendus et des besoins de la commune et au vu du projet de Budget Primitif 2017, le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux communaux des trois taxes pour l'année 2017:

- Taxe d'habitation: 21,20%
- Foncier Bâti: 19,08%
- Foncier Non Bâti: 46,14%.

> RESTAURATION DE LA VOLÉE DES CLOCHES (ÉGLISE DE BULÉON)

Monsieur le Maire présente le devis de ALAIN MACE. Après en avoir délibéré, l'assemblée autorise à l'unanimité le Maire à signer le devis d'un montant ht de 810,00 €.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Séance du 27 mars

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD, Pascal HAYS.

> VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 – ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2017		Budget primitif 2017
		Report n-1	2 098,62 €
Total dépenses	22 534,62 €	Total recettes	22 534,62 €

Section d'nvestissement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2017		Budget primitif 2017
		Report n-1	23 610,13 €
Total dépenses	62 769,13 €	Total recettes	62 769,13 €

> VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 - LOTISSEMENT LA CROIX MARAIS

Section de fonctionnement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2017		Budget primitif 2017
		Report n-1	12 264,03 €
Total dépenses	64 404,20 €	Total recettes	64 404,20 €

Section d'nvestissement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2017		Budget primitif 2017
Déficit n-1	- 43 229,01 €	Report n-1	
Total dépenses	78 516,01 €	Total recettes	78 516,01 €

> AFFECTATION DE RÉSULTAT - BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que l'excédent de fonctionnement de 2016, d'un montant de 180 177,50 €, permet d'affecter une partie au 1068 en recettes d'investissement, pour un montant de 70 000 €. Après concertation, l'assemblée autorise, à l'unanimité, l'affectation de résultat de 70 000 € au 1068 en recettes d'investissement.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET COMMUNAL

Section de fonctionnement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2017		Budget primitif 2017
		Report n-1	110 177,50 €
Total dépenses	414 926,00 €	Total recettes	414 926,00 €

Section de fonctionnement

	DEPENSES		RECETTES
	Budget primitif 2017		Budget primitif 2017
		Report n-1	39 503,98
Total dépenses	148 207,98 €	Total recettes	148 207,98 €

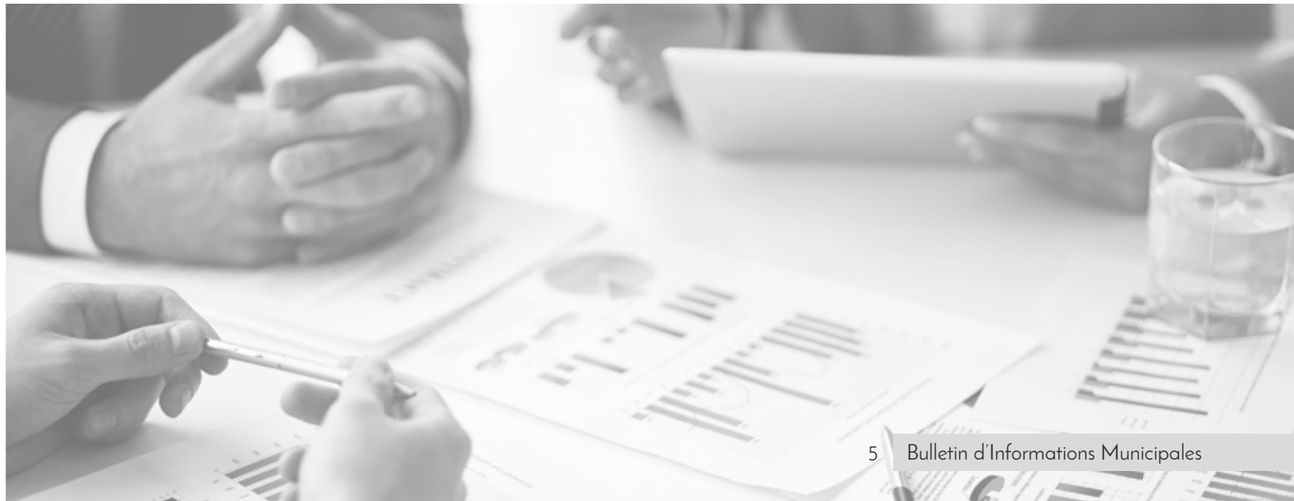

Séance du 27 avril

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD, Pascal HAYS.

> VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2017

Après délibération, et à l'unanimité, les membres du conseil municipal procèdent au vote des subventions communales 2017, comme suit :

Associations	Montants alloués
Twirling Club Bâton	600,00 €
ABL (Avenir Buléon Lantillac)	800,00 €
Entente des basketeuses (Guéhénno)	11 adhérents x 20 € = 220,00 €
ACCA	225,00 €
Souvenir Français	22,00 €
ACAD	77,00 €
Banque alimentaire	50,00 €
Collège Saint-Louis	19 élèves x 27 € = 513,00 €
Collège Guillevic	3 élèves x 18 € = 54,00 €
Ecole Emile Paul Victor	1 élève x 27 € = 27,00 €
Collège Sainte-Marguerite	4 élèves x 27 € = 108,00 €
CFA	1 élève x 27 € = 27,00 €
La Ligue contre le cancer	50,00 €
Les Restos du coeur	50,00 €
Roller Skating	20,00 €
Collège Max Jacob	3 élèves x 27 € = 81,00 €
Lycée horticole	1 élève x 27 € = 27,00 €

> BUTS – TERRAIN DE FOOT

Après lecture du devis proposé par Sport & Développement Urbain de Locminé, d'un montant ht de 4 656,41 €, Monsieur le Maire propose que les communes de Buléon et Lantillac et l'Association Avenir Buléon Lantillac prennent en charge financièrement une paire de buts, ce qui revient à chacun 1 296,12 € ht.

> COTISATION CAUE 2017

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le versement de la cotisation pour l'année 2017 soit 0,33 € par habitant soit une cotisation de 167,97 €.

PARTICIPATION FINANCIÈRE DU TRANSPORTS SCOLAIRES (PONTIVY COMMUNAUTÉ)

Monsieur le Maire fait lecture de la convention de Pontivy Communauté. Après en avoir délibéré, l'assemblée autorise le Maire à signer la convention d'un montant de 21,45 € par élève, pour le transport scolaire pour l'année scolaire 2016-2017.

> PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX FRAIS DE TRANSPORT PISCINE ET SALLE DE SPORT – COMMUNE DE LOCMINÉ

Monsieur le Maire fait part de la demande de participation financière aux frais de transports piscine et salle de sports de la commune de Locminé, pour l'année 2016. Après délibération, le conseil municipal accepte de participer financièrement aux frais de transport piscine et salle de sport pour 54,59 €, pour l'année scolaire 2015-2016.

> TONTE SAINTE-ANNE

Le conseil municipal, après délibération autorise le Maire à signer le devis de CADORET PAYSAGE pour un montant HT de 1 730,00 €.

> LUTTE CONTRE LES NUISIBLES – CONTRAT 2017

M. le Maire présente au conseil le contrat 2017 pour la lutte contre les nuisibles et précise que le coût s'élève à 765,89 € T.T.C pour l'année 2017. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité, d'accepter les termes du contrat 2017.

INFORMATIONS MUNICIPALES

> CONTRAT DE PRESTATION CHENIL SERVICES POUR LES ANIMAUX EN DIVAGATION

Monsieur le Maire présente la proposition de Chenil Services. Après en avoir délibéré, l'assemblée autorise le Maire

- à dénoncer la prochaine convention d'avec la SPA de Malguénac au moins 6 mois avant la fin du contrat, soit pour le 31 décembre 2017,

- à signer le contrat de prestations de services avec Chenil Services, pour un montant annuel de 797,86 € ht, à compter du 13 juin 2018.

Séance du 6 juin

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD, Pascal HAYS.

> FERMAGE 2017

Le conseil municipal, après discussion et délibération, maintient le loyer de fermage à 75,22 € l'hectare soit 150 € pour l'année 2017, concernant la parcelle WD n°68 appartenant à Monsieur Hervé LE GAL et maintient le loyer de fermage à 65,22 € à l'hectare soit 105 € pour l'année 2017, concernant la parcelle WD n°52 appartenant à Monsieur MASSARD Ludovic.

> DÉPASSEMENT DES HORAIRES DE GARDERIE

L'assemblée, après délibération, décide de facturer 0,75 € tout dépassement au-delà de 30 minutes.

Séance du 30 juin

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pascal HAYS.

Excusés: Messieurs Joseph LE GALLO et Pierre-Loïc CALOHARD

Absente : Madame Valérie CHAMAILLARD.

> TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

Vu les arrêtés du 25 juin 1980 et du 22 juin 1990 relatifs à la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP ;

Vu le décret 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative de sécurité et d'accessibilité.

Monsieur le Maire informe, par conséquent, que des travaux de mise aux normes et conformité sont à réaliser à la salle polyvalente communale. Il soumet donc le devis de l'EURL Alain Le Breton Menuiserie de Buléon. Après délibération, le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis d'un montant ht de 3 186,20 €.

Séance du 18 septembre:

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD.

Absent : Pascal HAYS.

> RÉFECTION VOIRIE COMMUNALE 2017

Conformément à la consultation de procédure adaptée, et après avoir entendu le rapport de la commission d'appels d'offres sur l'analyse des offres établie par Monsieur COUROUBLE des services techniques de Centre Morbihan Communauté, après délibération, le conseil municipal valide la décision de la commission Appel d'Offres Marchés publics qui a retenu l'offre de la SAS PIGEON BRETAGNE SUD, pour un montant ht de 29 707,50 €.

> SIGNALISATION VERTICALE

Après délibération, les membres du conseil municipal autorisent le Maire à signer le devis de la SARL SMBA pour un montant ht de 6011,50€.

> DOUCHES VESTIAIRES TERRAIN DE FOOT

Monsieur le Maire présente le devis de Jérémy LORAND pour un montant ht de 1 718,00 €. Après en avoir délibéré, l'assemblée autorise la signature du devis présenté et autorise le Maire à effectuer les dépenses budgétaires, en rajoutant que les travaux seront réalisés dans les meilleurs délais.

> RESTAURANT SCOLAIRE 2017-2018

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir le prix du repas enfant à 3,30 € au 1er septembre 2017. Monsieur le Maire précise que le contrat prévoyant une révision de prix indexée sur l'évolution des indices INSEE, le prix du repas sera donc facturé à la commune à 2,52 € à compter du 1er septembre.

> CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2017

Après délibération, l'assemblée décide d'attribuer aux lauréats

- Un bon d'achat d'une valeur de 50 € pour les premiers de chaque catégorie à faire valoir à la Pépinière de BILLIO,
- Un bon d'achat d'une valeur de 40 € pour les seconds de chaque catégorie à faire valoir à la Pépinière de BILLIO,
- Un bon d'achat d'une valeur de 30 euros pour les troisièmes de chaque catégorie à faire valoir à la Pépinière de BILLIO.

> TARIFS ASSAINISSEMENT 2018

Après délibération, le conseil municipal décide de maintenir au 1er janvier 2018 les tarifs suivants:

- 70 €, le montant de la part abonnement,
- 1,366 € le prix du m3, jusqu'à 100 m3,
- 1,02 € le m3 au-delà de 100 m3,
- 1 350,00 €, le montant de la taxe de raccordement au réseau collectif.

> TRANSPORTS PISCINE 2017-2018

Après en avoir délibéré, l'assemblée autorise le Maire, à signer le devis de Bretagne Sud Autocars, au titre de l'année scolaire 2017-2018, pour la prise en charge des frais de transport des élèves de l'école privée de Buléon pour la piscine de Réguiny, à 82 € la séance. La participation communale sera donc de 656,00 €, soit 8 séances x 82,00 €.

> TRAVAUX INTÉRIEURS – ÉGLISE

Après délibération, le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis proposé par Sébastien LEGO, s'élevant à 4 608,37 € ht.

> CONGÉLATEUR ÉQUARRISSAGE:

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise l'acquisition et l'achat d'un congélateur pour la collecte des cadavres d'animaux, le congélateur actuel étant hors d'usage.

Séance du 23 octobre

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD, Pascal HAYS.

> ARBRE DE NOËL 2017

Après délibération, l'assemblée, décide d'octroyer à l'APEL RPI de Buléon, au titre de la participation à l'organisation de l'arbre de noel 2017, une subvention de 676,00 soit 13 € par enfant, soit 52 élèves x 13 € = 676,00 €.

> TARIFS CIMETIÈRE 2018

Après en avoir délibéré, le conseil municipal maintient pour l'année 2018, le tarif des concessions au cimetière comme suit, à savoir :

- le caveau de 15 ans à 70,00 € (le m2),
- le Columbarium de 15 ans à 150,00 €,
- le caveau de 30 ans à 100,00 € (le m2),
- le columbarium de 30 ans à 250,00 €.

> TARIFS DE LOCATION DES TABLES ET BANCS - ANNÉE 2018

Après délibération, l'assemblée maintient le tarif à 2,00 € l'ensemble 1 table et 2 bancs aux particuliers et maintient la gratuité pour les associations.

> BULLETIN COMMUNAL 2018

Après délibération, l'assemblée autorise le Maire à signer le devis de l'imprimerie POISNEUF pour un montant de 1 562,00 € ht.

> ETUDE D'IMPACT ACOUSTIQUE - SALLE POLYVALENTE

Suite à l'étude d'impact acoustique de la salle polyvalente, en date du 12 octobre Monsieur le Maire présente le rapport et précise que ce dernier a été transmis à l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et à la Préfecture.

Après lecture du rapport de JLBI Conseils de Ploemeur les membres du conseil municipal décident d'attendre l'avis de l'ARS et ou de la Préfecture.

> VENTE DE BOIS 135,62 STÈRES - BROYAGE DES PEUPLIERS

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'abattage et broyage des peupliers au Rez, la commune avait proposé de vendre le bois à l'entreprise SAS Bois Energie Ouest Environnement de Augan. Après délibération, le conseil municipal autorise la vente du bois au prix de 3,64 € ht la tonne.

Séance du 11 décembre

Présents: Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Joseph LE GALLO, Isabelle LANTRIN, Hélène DREANO, Valérie CHAMAILLARD, Virginie LE LABOURIER, Jean-Pierre MOUNIER, Gilles CHAMAILLARD, Pierre-Loïc CALOHARD, Pascal HAYS.

> RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC SEGILOG

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le renouvellement du contrat SEGILOG (prestataire informatique).

A partir du 1er janvier 2018, la prestation se présente de la manière suivante :

- 1 926,00 € HT pour le droit d'utilisation des logiciels,
- 214,00 € HT, pour la maintenance, formations.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent le Maire à signer le renouvellement du contrat pour 3 années consécutives aux tarifs mentionnés.

> FDGDON : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION MULTI-SERVICES

Après délibération, l'assemblée autorise le Maire à signer le renouvellement de la convention pour 3 années, moyennant une participation annuelle de 52,84 € au 1er janvier 2018.

> PARTICIPATION COMMUNALE AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ÉCOLE SAINT-JOSEPH (2017-2018)

Vu le contrat d'association, après avoir pris connaissance de la demande de participation financière présentée par l'OGEC Ecole Saint-Joseph de Buléon, entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, considérant le coût départemental d'un élève de l'école publique (montants plafonds), et après délibération, le conseil municipal fixe à 45 808,21 € le montant de la convention soit 1 292, 65 € par élève de classe maternelle (25 élèves) et 465,24 € par élève de classe élémentaire (29 élèves).

> GARDERIE 2018

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de maintenir le tarif à 0,75 € la demi-heure commencée.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Groupe Néo 56, acteur de l'emploi local

UN LIEU DE PROXIMITÉ AU PLUS PROCHE DES BESOINS

Le Groupe Néo 56, via Néo Emplois, est un acteur important de l'emploi local à Saint-Jean-Brévelay en relation avec différents partenaires (collectivités, acteurs de l'emploi). Anne-Claire Le Port, conseillère emploi, reçoit les habitants de Saint Jean Brévelay et alentours sur rendez-vous pour les accompagner dans la construction de leur projet professionnel et dans leurs démarches de recherche d'emploi. Grâce à une connaissance pointue du territoire et des entreprises, Néo Emplois leur propose des **missions de travail ponctuelles ou régulières rémunérées** dans des secteurs variés (hôtellerie/restauration, secrétariat, BTP, services à la personne...). Anne-Claire Le Port est ainsi l'intermédiaire privilégié entre les demandes des chercheurs d'emploi et les besoins en recrutement des employeurs locaux (entreprises, particuliers, associations et collectivités locales) pour favoriser l'emploi durable sur le territoire.

Contact : Anne-Claire Le Port au 02 97 53 36 25

Le Mardi de 9h00 à 12h00 – 27 rue de rennes 56222 Saint Jean Brévelay

Anneclaire.leport@neo56.org - www.neo56.org

NÉO MOBILITÉ

Le groupe Néo56, aide les demandeurs d'emploi avec **Néo Mobilité** !

Vous avez besoin d'une voiture pour accéder à un emploi, à une formation ou un entretien d'embauche ? Néo Mobilité vous loue une voiture quel que soit votre âge pour 5€/jour. Tout compris hors carburant.

Pour plus d'informations contactez Kévin Lacot au 07 71 75 15 70

Infos services

En 2017, l'état a simplifié vos démarches.

Vous pouvez désormais effectuer un grand nombre de vos démarches à votre domicile sans avoir à vous déplacer.

SORTIES DE TERRITOIRE

Depuis janvier 2017, l'autorisation de sortie de territoire a été rétablie et concerne tout mineur voyageant à l'étranger sans être accompagné de ses parents.

Le formulaire 15646*01 est téléchargeable sur Internet.

Pour les démarches concernant le :

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION (CARTE GRISE)

Il faut se connecter sur le site www.immatriculation.ants.gouv.fr en créant au préalable un compte usager. Vous obtiendrez des identifiants.

PERMIS DE CONDUIRE

Il faut se connecter sur le site www.permisdeconduire.ants.gouv.fr en créant au préalable un compte usager. Vous obtiendrez des identifiants.

Dans les 2 cas, une fois les identifiants obtenus, il vous suffit de vous reconnecter sur les sites respectifs et suivre les différentes étapes proposées.

Pour toute information, le site www.demarches.intérieur.gouv.fr est à votre disposition.

PACS

Au 1er novembre 2017, l'enregistrement des PACS (Pactes Civils de Solidarité) a été transféré aux mairies. Le tribunal d'instance n'exerce donc plus cette compétence.

CHANGEMENT DE NOM ET PRÉNOM

Au 1er novembre 2017, les compétences du changement de nom et prénom ont été transférées aux mairies. Le tribunal d'instance n'exerce donc plus cette compétence.

CCAS - Residence du Gros Chêne

N'ayant enregistré qu'un seul décès durant l'année 2017, le taux d'occupation de la résidence s'est maintenu à un niveau élevé soit 96 %. De ce fait, nous devions parvenir à l'équilibre des finances toujours difficile à maintenir dans ce type de structure.

Dans le courant de l'année, en dehors de l'entretien courant, la décision a été prise de rénover la chambre vacante, ce qui porte à cinq sur huit le nombre de chambres refaites, toutes réalisées par l'entreprise Sébastien LEGO.

D'autre part, un sèche-linge industriel a été posé en remplacement du précédent qui datait de 2010 et nécessitait trop de réparations.

Le CCAS s'emploie dans la mesure du possible à améliorer le fonctionnement de la structure pour le confort des résidents et du personnel.

Aux résidents et personnel de la résidence du Gros Chêne, aux familles et à vous tous, les membres du CCAS vous adressent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2018.

A NOTER : LE REPAS CCAS SE DÉROULERA EN OCTOBRE 2018, LA DATE SERA À PRÉCISER.

Centre Morbihan Communauté

Projet de territoire

Le projet de territoire est un outil qui permettra aux élus de Centre Morbihan Communauté de définir les axes de son développement pour les années à venir. Ce projet de territoire prendra en compte les besoins et les attentes de la population en matière de services et d'équipements. Ces besoins seront priorisés et déclinés en projets sur une période donnée. Il s'agit d'avoir une vision claire des objectifs à atteindre par la Communauté de Communes, objectifs définis en amont par les élus. Services à la population, équipements, solidarité, moyens financiers, place du citoyen etc., sont les axes qui font l'objet d'un développement dans le cadre du projet de territoire. Le Conseil Communautaire a débuté son travail de réflexion avec les trois thématiques suivantes :

COMMENT VIVRE SUR LE TERRITOIRE ?

Les services à la population et les équipements : petite enfance, enfance, jeunesse, personnes âgées, Maison des Services Publics, culture, sport, mobilité, logement, accès aux soins.

COMMENT DÉVELOPPER LE TERRITOIRE ?

Politique en matière de développement économique, tourisme, gestion environnementale, urbanisme...

QUELLE GOUVERNANCE TERRITORIALE ?

La solidarité du bloc communal, la politique fiscale et financière du bloc communal, l'organisation territoriale de demain, la mutualisation, la place des conseillers municipaux et du citoyen...

Programmes Pluriannuels d'Investissements

Les Programmes Pluriannuels d'Investissements (PPI*) des trois anciennes intercommunalités ont été présentés en septembre 2016 dans le cadre d'un Conseil Communautaire Commun. Les projets déjà avancés ont été validés lors d'un second Conseil Communautaire Commun. Les études prévues avant la fusion ont obtenu une validation afin d'être poursuivies. Elles ont été analysées afin d'être étalées dans le temps. Le PPI de Centre Morbihan Communauté a été validé à l'unanimité en Conseil Communautaire le 9 mars 2017.

> QUELQUES PROJETS :

Construction de deux ateliers relais ZI du Lay Saint Jean Brévelay
Phase travaux : février 2017 à janvier 2018

Multi accueil - Pluméliau
Phase travaux : février 2017 à Février 2018

Construction d'un pôle tertiaire incubateur d'entreprises - Locminé
Phase travaux : novembre 2017 à juin 2018

Extension et requalification de la zone de la Loge - Plumelec
Phase travaux : novembre 2017 à janvier 2018

Aménagement des locaux de la station GNV - Locminé
Phase travaux : novembre 2017 à mars 2018

Gendarmerie - Baud
Phase travaux : décembre 2017 à décembre 2018

Construction d'une MAM - Bignan
Phase travaux : avril 2018 à octobre 2018

Centre Aquatique - Baud
Phase travaux : début des travaux avril 2018

Zone d'activités de Keranna - Moréac
Phase travaux : début des travaux août 2018

Construction d'une déchèterie - Bignan
Phase travaux : début des travaux décembre 2018

Localisation des services

La fusion a impliqué une réorganisation territoriale. Les élus ont souhaité positionner sur le territoire les services de Centre Morbihan Communauté avec, en ligne de mire, la proximité et les compétences. Objectif : structurer le territoire pour que l'intercommunalité devienne un pivot de la gestion locale de proximité, tout en garantissant les services attendus par les habitants. Les services sont répartis sur le territoire autour de 3 pôles géographiques : Baud, Saint-Jean Brévelay et Locminé. Plus d'info sur le site web de Centre Morbihan Communauté :
www.centremorbihancommunaute.bzh

> PÔLE GÉOGRAPHIQUE DE BAUD

Antenne du SPANC
Chemin de Kermarec

Antenne Technique
Zone de Kermarec - Tél. : 02 97 51 13 30

Direction du Centre Intercommunal d'Action Sociale
Chemin de Kermarec

Autorisation Droit des Sols
Chemin de Kermarec
(Ne pas contacter directement le service ADS, contactez votre mairie)

Transports Scolaires
Chemin de Kermarec

Direction Tourisme
Chemin de Kermarec
Contact Tél : 02 97 39 17 09

> PÔLE GÉOGRAPHIQUE DE SAINT JEAN BRÉVELAY

Direction Environnement Déchets
27 rue de Rennes

Direction du SPANC
27 rue de Rennes

Antenne Technique
Zone Du Lay -Tél. : 02 97 60 38 56

Portage des repas
27 rue de Rennes
Contact Tél. : 02 97 60 43 42

> PÔLE GÉOGRAPHIQUE DE LOCMINÉ

Siège administratif
Zone de Kerjean

Développement Economique
Zone de Kerjean

Direction des Services Techniques
Zone de Keranna à Moréac
Tél. : 02 97 44 28 10
Contact Tél. : 02 97 44 22 58

Tourisme

Par délibération en date du 18 mai 2017, la taxe de séjour a été instaurée au régime réel par le Conseil Communautaire de Centre Morbihan Communauté, sur son territoire, à partir du 1er janvier 2018. Le produit de la taxe de séjour sera entièrement affecté à des dépenses destinées à favoriser la fréquentation et l'accueil touristique. La taxe de séjour est établie en fonction du nombre de personnes hébergées à titre onéreux dans les différents types d'hébergements définis par le Code Général des Collectivités Territoriales (hôtels, résidences de tourisme, meublés, campings, et autres formes d'hébergement comme les gîtes, les chambres d'hôtes, les ports de plaisance...) situés dans les communes de Centre Morbihan Communauté. La taxe de séjour est payée par le touriste, mais elle est perçue par l'intermédiaire des logeurs pour le compte de Centre Morbihan Communauté. La collaboration de tous les hébergeurs est donc indispensable. Un guide pratique de la taxe

de séjour est à votre disposition dans les locaux de Centre Morbihan Communauté et sur le site web de Centre Morbihan Communauté :

www.centremorbihancommunaute.bzh

A NOTER :

Selon les articles L.324-1-1 et d.324-1-1 du code du tourisme:

- toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé.
- toute personne qui offre à la location une ou plusieurs chambres d'hôtes doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune du lieu de l'habitation concernée.

Tous les logeurs, même occasionnels, sont invités à remplir le formulaire de déclaration de location (meublés de tourisme ou chambres d'hôtes) et de l'adresser à la mairie de la commune où se situe la location.

- Formulaire cerfa n° 13566*02 pour les chambres d'hôtes.
- Formulaire cerfa n° 14004*01 pour les meublés et les gîtes (un formulaire par gîte / meublé)

Le service Tourisme de Centre Morbihan Communauté, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 02 97 39 17 09 ou par e-mail : taxedesejour@centre-morbihan-tourisme.bzh

Bretagne très haut débit

Le projet Bretagne Très Haut Débit a pour objectif de déployer le Très Haut Débit à travers la fibre optique pour 100 % des foyers bretons à l'horizon 2030. Ce projet de déploiement s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN).Une première phase est en cours de déploiement sur la période 2014-2018, ce qui représente environ 53 000 prises sur le département et 3 690 pour le territoire de Centre Morbihan Communauté. Le déploiement de la 2ème phase du projet s'étalera de 2019 jusqu'à 2023. Durant cette période, environ 96 000 prises supplémentaires seront construites dans le Morbihan. Pour Centre Morbihan Communauté, c'est 25 230 prises qui sont à déployer. La phase 1 a permis d'en déployer 3 690 (Baud, Locminé et St-Jean Brévelay).

Communes concernées par la phase 2 et nombre de prises prévues :

Baud : 2 483 - Bignan : 266 - Billio : 1 - Guéhenno : 16 - Guénin : 175 - Locminé : 1 434 - Moréac : 264 - Plumelec : 1 492 - Plumelin : 282 - Saint Jean Brévelay : 80

URBANISME 2017

> PERMIS DE CONTRUIRE

LE ROUX Thierry
Construction d'un maison de plein pied

THOUMIN François
Construction d'un garage face à une habitation et construction d'une annexe attenant à une habitation

COMMUNE DE BULEON
Extension vestiaires du terrain de foot

EARL DE CARRIERES
Construction d'un hangar à matériel

SARL GAEL OBIO
Construction d'un poulailler

LE NIVET Didier
Construction d'un abri non fermé

GAEC CHEZ PEPI
Construction de 2 poulaillers avec fumière couverte

> DECLARATIONS PREALABLES

OFFREDO Samuel
Intégration de 5 panneaux solaires sur un préau ouvert

VSB Nouvelles Energies
Installation d'un mât de mesure de vent

Mr et Mme LE GAL Hervé
Remplacement du portail de garage par une porte de communication

ATLANTIMMO
Division parcellaire en vue d'une construction

LE GRAND David
Construction d'une extension attenante à la maison

LEGO Sébastien
Construction d'un abri de jardin non attenant à l'habitation

PLUVIOMETRIE 2017

Les précipitations pour l'année 2017 restent faibles, les arrêtés de sécheresse pris dans plusieurs départements sont pour la plupart d'entre eux liés à l'état général des nappes phréatiques ou réserves alimentant les réseaux d'eau potable. On entend très souvent dire qu'il pleut beaucoup en Bretagne, que les pluies viennent de l'ouest, en réalité, nous sommes en période de sécheresse hivernale depuis juin 2016, une pluviométrie anormalement basse par rapport aux années précédentes. Les pluies d'automne et d'hiver, les plus efficaces pour recharger les nappes n'ont pas été suffisantes, elles n'ont pas permis de régénérer le système hydrographique, quant aux précipitations estivales, perturbantes pour les vacanciers, absorbées par les plantes ou évaporées très rapidement. Elles n'offrent aucune possibilité pour faire remonter les nappes phréatiques. Fin juin 2017, 80 % des réserves souterraines du Morbihan présentaient des niveaux inférieurs aux « normales » saisonnières et étaient en baisse, tout comme le débit des cours d'eau. Françoise Jehanno directrice du syndicat d'eau potable départemental a souligné l'été dernier qu'il était impératif que les usagers adoptent une attitude citoyenne et responsable en réduisant leur consommation en eau potable, non indispensable, le préfet a insisté au sens civique de chacun pour adopter, dans ce contexte très tendu de la ressource, des comportements de consommation en eau potable, économes et responsables arrêté du 30 juin 2017, des amendes passibles de 1500 € si infractions.

Nous espérons que les prévisions météorologiques 2018 annoncent plus de pluie pour les prochaines semaines, notamment en cette période hivernale, pour recharger efficacement les nappes souterraines.

MERCI À JEAN-FRANÇOIS ET MARCEL POUR TOUTES CES INFORMATIONS.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
JANVIER	48	103	227	114	173	36
FEVRIER	16	51	221	63	112	64
MARS	23	91	62	20	107	39
AVRIL	135	82	61	80	28	26
MAI	49	53	55	59	53	90
JUIN	90	46	37	14	61	20
JUILLET	27	55	61	44	5	61
AOUT	42	12	95	103	19	53
SEPTEMBRE	65	24	6	63	33	56
OCTOBRE	152	133	104	25	30	28
NOVEMBRE	82	97	149	92	68	31
DECEMBRE	169	158	68	88	51	104
TOTAL	698	905	1146	765	740	608

ETAT CIVIL 2017

> NAISSANCES HORS COMMUNE

Gabriel, Joseph, Michel SIMON né à PLOERMEL ..... le 5 mars 2017
Axel, Lucien, Abdoulaye LE CLÈRE à RENNES .....le 15 avril 2017
Mia PATASSE née à NOYAL-PONTIVY ..... le 10 juillet 2017
Estevan, Loukas, Philippe LABOUSSE-- KERSUZAN né à VANNES..... le 16 juillet 2017
Maëlys, Sylvianne, Guénaëlle DRÉANO née à VANNES .....le 30 août 2017
Soren, Marc, Eugène, Louis COLOMBIER né à PLOERMEL..... le 24 octobre 2017
Nathan, Stéphane, Gérard, Philippe NICOLO né à VANNES .....le 1er décembre 2017

> RECONNAISSANCES

MickaeËl, Joseph, Albert SIMON et Isabelle, Sabrina, Nathalie DAILLIEZ..... le 3 janvier 2017
Yann, Lucien, Henry LE CLÈRE et Hannatou BARRY..... le 13 février 2017
Frédéric, Marie LABOUSSE
et Anne-Laure Marie KERSUZAN..... le 23 mai 2017
Gaël, Marie, Guénaël DRÉANO
et Laurence, Francine, Marie NOHAZIC..... le 16 août 2017

> MARIAGES

Christophe Michel JACQUETTE et Laurence Géraldine PIARD.....le 22 avril 2017
Thierry Jean LE ROUX et Caroline DEROME .....le 12 août 2017
Guénolé, Loïc, Vincent JAGOURY
et Alexandra Stéphane Marie CHAMAILLARD .....le 19 août 2017

> DECES

Hélène Angéline Marie CHARLO .....le 16 avril 2017
Simone Jeanne Marie LE CAM .....le 26 avril 2017
Geneviève Paule Andrée JACQUIER..... le 14 mai 2017
Lucienne Marie Philomène CHAMAILLARD ..... le 30 mai 2017
Philippe Julien Marie KERSUZAN.....le 6 juillet 2017
Hervé Jeanne Marie NICOL.....le 8 juillet 2017
Simone, Marie, Joséphine LE GENTIL..... le 13 octobre 2017
Joël Robert GRANDU..... le 3 décembre 2017
Albert MAUGUEN ..... le 10 décembre 2017

Voirie communale

Au cours de l'année 2017, la commission a poursuivi le programme de réfection et d'entretien de notre réseau routier communal. En fonction des priorités fixées par la commission, différents travaux ont été retenus, soumis au Conseil municipal et exécutés par la société Pigeon pour un montant de 29 707 € HT.

Cette année, une seule route à retenu l'attention de la commission en monocouche Kerguehennec/ Sainte Anne sur 1,5 km. Deux petits morceaux de voies ont également été effectués en enrobé à chaud au Resto (centre du village) et à Cardenoual. Un rabotage de chaussées et pose de grilles pour captage des eaux ruisselantes ont été réalisés Rue de la Forge. Tous ces travaux ont été exécutés courant novembre.

Il est rappelé aux propriétaires qu'il est obligatoire à chaque entrée de champs de déboucher ses ponts afin d'éviter des problèmes en cas de fortes pluies.

Changement des panneaux de villages

Remis depuis quelques années par la commission voirie pour cause de priorités, le Conseil municipal a voté le changement de tous les panneaux de villages de la commune. C'est l'entreprise SMBA de Guégon qui a été retenue pour ce renouvellement de signalisation pour un montant de 6 011€ HT.

Ces travaux se sont déroulés au mois de novembre, un certain nombre de panneaux a été simplement supprimé afin de rendre la signalisation cohérente. Plusieurs villages se trouvant sur les Départementales ont eu quand à eux leurs panneaux changés par le Conseil Départemental l'an dernier ainsi que cette année, ceux ci n'ont donc pas été renouvelés. L'entreprise était chargée de l'enlèvement seulement des anciens panneaux qu'elle changeait, la fourniture du mat et du panneau ainsi que la pose.

La commission voirie

Curage de la lagune

Au mois d'avril dernier, les travaux de curage de la lagune naturelle ont eu lieu. Mise en service en 1992, elle n'avait jamais été curée. Elle est composée de trois bassins de rétention en série, leur étanchéité est assurée par une couche d'argile compactée. Sa capacité de traitement en eaux usées équivaut à 500 EH (Équivalent Habitant). Le curage des deux bassins ont fait ressortir un volume total d'environ 1 500 m3 de boues.

Une étude bathymétrique (étude de la profondeur) avait été menée en 2016, afin de déterminer le gisement des boues présent dans les deux premiers bassins. À l'issue du curage, et extraction par pompage, ces boues ont été transportées par des entreprises agricoles puis épandues et enfouies sur des parcelles préalablement retenues auparavant.

Le coût total de cette opération supporté par le budget assainissement, étude comprise s'élève à 26 200€ HT et sera subventionnée à hauteur de 1980 € par l'agence de l'eau.

RÉALISATIONS 2017

La salle polyvalente

> RÈGLES DE SÉCURITÉ

Les Etablissements recevant du public (ERP) sont constitués de tous bâtiments, locaux dans lesquels des personnes extérieures sont admises, en plus du personnel. Peu importe que l'accès soit payant ou gratuit, qu'il soit libre, restreint ou sur invitation. Les ERP sont classés en types et en catégories qui définissent les exigences réglementaires applicables en fonction des risques. Par conséquent, suite à un contrôle des services de l'état, des travaux de mise aux normes et conformités ont été réalisés à la salle polyvalente en menuiserie par Alain LE BRETON pour un montant HT de 3 186,20 €, et en électricité par Jérémy LORAND pour un montant HT de 2 414 €.

La municipalité s'est vue aussi dans l'obligation de faire une étude d'impact acoustique en octobre 2017 suite à des plaintes de voisinage l'été dernier. Le montant HT s'élève à 1 551,05 €.

Les travaux de peinture prévus par Sébastien LEGO dans la grande salle restent en suspens pour l'instant. La municipalité n'engage pas de travaux supplémentaires pour la salle polyvalente.

Pour accueillir des spectacles, il était important de changer notre rideau désuet et pas aux normes de sécurité. Mme RIO Marie-France, couturière de Locminé, est venue sur place pour étudier ce projet, après mesures et discussions, ce rideau a été confectionné et installé pour un montant HT de 1646,79 €. Pour 2018, Mme RIO continuera d'aménager la scène en rajoutant du tissu en haut du décor pour combler tout l'encadrement afin que la face soit toute noire.

Embellissement de la Mairie et salle polyvalente

Le fleurissement s'est poursuit dans notre commune, l'aménagement des massifs a été effectué le jeudi 14 décembre 2017 par l'entreprise paysagère de Yann CADORET de Guégon pour un montant HT de 855 €. Ces agencements mettent en valeur nos infrastructures, aèrent l'espace et valorisent notre commune. Pour 2018, nous continuerons de fleurir, d'embellir nos massifs tout en respectant l'environnement et favorisant la biodiversité.

Accessibilité, un enjeu local

La loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite « loi sur le handicap », a instauré des obligations nouvelles pour le secteur public en matière d'accessibilité aux bâtiments mais également au niveau de la voirie, des logements, des transports et de l'emploi des personnes en situation de handicap. Chacun doit pouvoir accéder, circuler et utiliser tous les équipements et les bâtiments publics, avec la plus grande autonomie possible. Les élus sont donc les premiers concernés : la municipalité a aménagé des passages piétons, des marquages au sol blanc, des bandes réfléchissantes ou blanches au niveau des marches de la mairie et de l'église, ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SMBA de Guégon pour un montant HT de 6 780,93 €.

Pour favoriser l'accessibilité, la municipalité continuera les aménagements en 2018 afin que toute personne en situation de handicap puisse participer à la vie sociale, culturelle et économique de la commune.

La cantine municipale

La municipalité a investi dans de nouvelles chaises pour les plus petits, ce nouveau mobilier coloré est plus attrayant et confortable pour les enfants et le personnel communal. Cet achat a été effectué auprès d'un fabricant de collectivité MAC, pour un montant HT de 1 058,42 €.

PROJETS 2018

Aménagement de la Rue des Camélias

L'aménagement et mise en sécurité de la rue des camélias (côté gauche en partant du bourg) ont été réalisés en juillet 2007. Depuis dix ans de nombreuses constructions sont sorties de terre de l'autre côté, la commission voirie a décidé d'étudier le réaménagement du côté droit dans un souci de sécurité. Le conducteur de travaux de Centre Morbihan Communauté a été contacté pour un estimatif.

Le site de notre commune

Celui-ci n'est plus mis à jour depuis plusieurs mois, Il a été créé par l'ancienne communauté de communes de Saint Jean Brévelay, à l'époque de cyber communes par Céline C.

Pour que notre commune soit connue, il faut que notre site soit facile, vivant et alimenté. De ce fait, Isabelle LANTRIN, adjointe à la communication a rencontré un professionnel de Sérent, un devis est en cours de discussion, d'autres rencontres avec différents élus voisins sont en cours rappelle Mr Le Maire, nous espérons que notre nouveau site soit créé pour le premier trimestre 2018.

Plan communal de sauvegarde

Le PCS est un document que doit établir chaque commune, il retrace toutes les coordonnées des élus responsables en cas de crise, il permet de prévoir, d'organiser, de structurer l'action communale.

Il définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur la commune.

Le PCS a été établi le vendredi 9 décembre 2017 et validé par le conseil municipal le lundi 11 décembre.

Ce document a été envoyé à la préfecture en attente d'être validé. Le plan communal de sauvegarde sera consultable en mairie.

L'Eglise

L'entretien intérieur de notre église débutera au printemps 2018, Sébastien LEGO effectuera ces travaux de peinture. La commission des bâtiments communaux se réunira à nouveau pour étudier et discuter des travaux concernant le parquet usager de la sacristie, des portes qui vieillissent mal également. Un projet d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est en cours également.

PROJETS PRIVÉS

Un nouveau couvreur-zingueur

Yoann Robert 35 ans, avec 19 années d'expérience comme couvreur-zingueur, vient de s'installer artisan sur la commune. Il a commencé en 1998 en apprentissage et depuis 19 ans œuvrait dans la même entreprise. La SARL Robert intervient pour les travaux de couverture (neuve et rénovation), zinguerie, ramonage... Il réalise également des bardages, effectue réparation, entretien, démoussage, pose et remplacement de vélux...

CONTACT :
SARL Robert Yoann,
Langle 56 420 BULEON
Tél : 02 97 75 40 81 ou portable : 06 08 75 54 25
Mail : robertyoann@yahoo.com

Mécanique Agricole, Vente de pièces

Fort de 8 années d'expérience de mécanique agricole à Loudéac, Cyril Audo 26 ans a choisi de s'installer micro-entrepreneur sous le nom de ACCESS AGRI. Son créneau toute la mécanique agricole, tracteurs mais aussi réparation de machines et équipement mécanique. Depuis le 1er avril 2017, il propose au monde agricole toutes sortes de réparations mécaniques, dépannage, entretien toutes marques ainsi que la vente de pièces.

CONTACT :
ACCESS AGRI - Audo Cyril
La Ville Moisan 56 420 Buléon
Tél : 06 60 82 53 42
Mail : cyril.audo@outlook.fr

Buléon dans la Virade

Le rideau vient de tomber sur la virade 2017 ; les associations de St Jean et les bonnes volontés de notre commune ont rendu compte vendredi des résultats, lors d'une soirée fort sympathique qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes. Le résultat financier est excellent, puisque le record a été battu : plus de 27.000€ vont être remis à l'association « Vaincre la muco ». C'est le résultat d'un engagement chaque année renouvelé d'un très grand nombre de bénévoles, et notamment de notre commune, qui ont su proposer au public des animations de qualité qui ont attiré beaucoup de monde : le salon des Collectionneurs, le salon des Sports Mécaniques, le nouveau parcours sportif à deux, le Muco-Duo, le plateau de football pour les jeunes ; sans compter le Muco-moto, le traditionnel Mucosic'hall et les Jeux Mucolympiques où notre équipe a vaillamment participé, en laissant toutefois la victoire à Billio. Bravo et merci à tous les Buléonais qui ont apporté leur concours à ce succès. L'an prochain, nous comptons encore sur vous, à Bignan, cette fois.

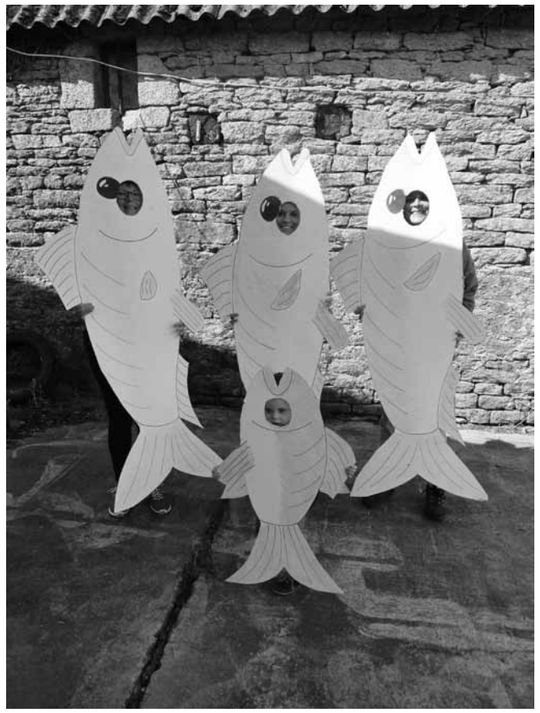

Commémoration du 11 novembre 2017

L'Unacita section des anciens combattants, conjointement avec la municipalité a organisé la cérémonie de commémoration du 11 novembre à Buléon.

Rassemblé devant le parking de la Mairie, le cortège a défilé jusqu'au monument aux morts où sont gravés les noms des hommes tombés pour la France aux cours des dernières guerres.

« C'est en nous battant pour la Paix que nous nous inscrivons parmi les défenseurs de la Patrie. Tout ce qui peut apparaître, dans le monde, comme un recul dans cette quête d'un monde plus pacifique, moins violent, plus tolérant et plus démocratique, va à l'encontre de l'Avenir de l'humanité » a rappelé Monsieur le Maire dans son discours.

Cela fait trois générations que nous vivons en paix, raison supplémentaire pour justifier un tel moment de souvenir car les cinq années de cette guerre figurent dans les plus cruelles de l'histoire de l'humanité.

Comme l'a évoqué le représentant de la section locale de l'UNACITA, Henri Faucheux, « Il faut œuvrer ensemble pour un monde meilleur et en paix lutter contre la méconnaissance de l'autre, l'intolérance, le mépris et le manque d'amour et de respect de l'homme ».

Les enfants du RPI de Buléon Lantillac ont entonné l'hymne national avec le public présent ainsi que le « chant des partisans » : Cette chanson fut composée et créée par Anna Marly ancienne émigrée russe, elle aurait eu cent ans cette année. Les paroles originales en français ont ensuite été écrites en 1943 par Joseph Kessel, également d'origine russe, et son neveu Maurice Druon qui venaient tous deux de rejoindre les Forces françaises libres. Ce chant sera entonné par les résistants dans toute la France : il deviendra l'hymne de la Libération.

Pour clore cette cérémonie, Monsieur le Maire ainsi que l'équipe municipale, ont invité tous les convives pour le verre de l'amitié à la salle polyvalente.

Vendredi au Pays de Saint Jean

Cet été, la traditionnelle animation des vendredis au Pays de Saint Jean de notre commune devait faire son retour sur la « Grand Place » (le grand parking du centre bourg qui se prête si bien aux manifestations populaires). Hélas, une nouvelle fois, les intempéries si capricieuses dorénavant, nous ont obligés à déménager le spectacle dans la salle polyvalente.

Le concert de « Mark Keen's Band Blues » a tout de même pu se dérouler dans de très bonnes conditions (belle scène et un son de qualité qui ravit les amateurs de bonnes musiques).

Mark Keen britannique d'origine (dans le Devon), mais Morbihannais d'adoption depuis 2006 est venu présenter sa nouvelle création pour le plaisir de tous. C'est un pur autodidacte, auteur, compositeur et interprète formidable qui a bourlingué à travers le monde et qui depuis quelques années maintenant propose ses interprétations de son univers musical (rock-jazz folk). Il chante en français avec sa formidable voix de crooner.

Ce vendredi 21 juillet, le public a pu apprécier l'étendue des talents de groupe multi instrumentiste : tantôt sur des airs très jazzy façon « vieille école » mais aussi rock ou folk et parfois teintés de rythmes très funky. Originale alliance des années 20 pour du blues très cool, aux influences d'aujourd'hui.

Le spectacle ne laisse pas indifférent et la qualité a été une nouvelle fois au rendez-vous.

Atelier baume du tigre

Le baume du tigre est surtout utilisé pour soulager les douleurs musculaires et les maux de tête, mais aide également à dégager les voies respiratoires et peut être appliqué sur les piqures de moustique.

Claire Bonnet de l'association la fée du sureau est venue animer un atelier baume du tigre à Buléon le 9 février, premier atelier créatif de l'année, organisé par le service culture de Centre Morbihan Communauté.

Les 12 participantes ont suivi, avec un vif intérêt, l'atelier pendant 2 heures. Dans un premier temps, studieuses comme des écolières, les participantes ont annoté la recette du jour « un baume du tigre 100 % naturel », avec les vertus de chaque ingrédient nécessaire à la réalisation, avant de passer à la partie pratique. Comme pour une recette de cuisine, « la préparation d'une crème ou d'une pommade est un travail de précision » explique Claire Bonnet. Chaque participante est repartie avec son pot et des conseils sur les applications et les usages du baume ainsi que les huiles essentielles utilisées.

Festival Contes en Scène à Buléon

Jeudi 26 octobre, 120 personnes se sont déplacées à Buléon pour assister au spectacle Perce-Neige de la compagnie angevine Spectabilis, programmé par le service culture de Centre Morbihan Communauté dans le cadre du Festival Contes en Scène. Ce spectacle est une adaptation du livre Perce-neige et les trois ogresses de Gaël Aymon.

« Il était une fois… Un prince joli et délicat appelé Perce Neige qui refusait de se battre. » Sur scène, dans un univers associant théâtre, musique, magie, pop-up et cartes à jouer, deux comédiens-conteurs et un musicien-magicien jouent l'épopée des deux jeunes personnages. Inspiré librement de Blanche-Neige, Perce-Neige reprend les codes du conte en inversant les rôles pour offrir un récit moderne et rocambolesque.

Le magnifique décor en pop up qui se dévoile au fur et à mesure de l'histoire ainsi que le château de cartes et les personnages symbolisés par des cartes de tarot, ont vite conquis petits et grands, happés par l'histoire de Perce-neige.

Cette année encore, les familles étaient au rendez-vous. Cette troisième édition du Festival Contes en Scène qui s'est déroulée du 20 au 27 octobre 2017, a réuni 1516 spectateurs. Une belle réussite pour ce festival qui rassemble petits et grands autour du spectacle vivant et est désormais devenu un rendez-vous très attendu des familles.

RDV l'année prochaine pour découvrir de nouveaux spectacles !

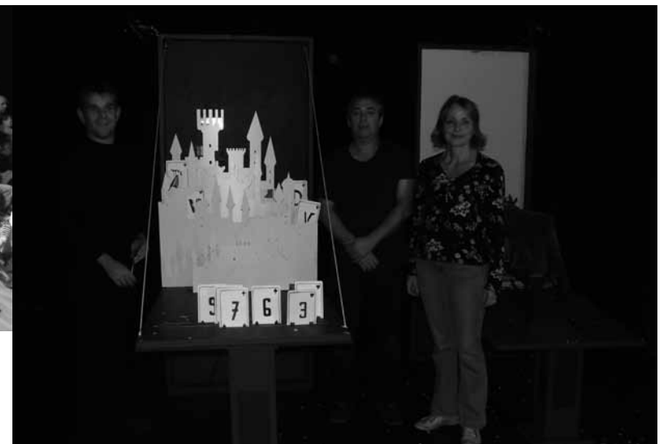

Maisons fleuries 2017

Parce qu'embellir le territoire communal est important, la municipalité attache une importance au concours des maisons fleuries. Vendredi 13 octobre, les lauréats 2017 ont été récompensés. Le jury composé de deux personnes de Billio et de deux personnes de Guéhenno avait rendu son verdict le jour du passage, le 01 juillet.

12 prix ont été décernés dans 6 catégories, des bons d'achat de 50, 40 et 30 € ont été remis aux participants à valoir aux pépinières de Kerhello de Billio.

FERMES :
1er : Monsieur et Madame Le Gal Hervé - 7 Le Resto
2ème : Monsieur et Madame Chamaillard Stéphane - 9 Kerguigno

JARDIN PAYSAGER :
1er : Lancelot Guillaume et Madame Dréano Hélène - 5 Lotissement les Hortensias
2ème : Monsieur et Madame Le Breton Théophile - Kerguennec
3ème : Monsieur et Madame Le Nivet Didier - Kerobo

ESPACE JARDINÉ SUR COUR :
1er : Monsieur Le Nivet Alain - Kerobo
2ème : Monsieur Mounier Jean Pierre - Kerchican
3ème : Monsieur et Madame Dréano François - Maigris
3ème : Madame Cobigo Chantal - 8 Le Pontual

ECO JARDIN POTAGER :
1er : Messieurs Chamaillard Gilles et Martin Nicolas - 12 Sainte-Anne

LOGEMENTS SOCIAUX AVEC MAISON INDIVIDUELLE ET JARDINET :
1er : Madame Allain Henriette - Pavillon 5 Résidence Bellevue

COMMERCES À VOCATION TOURISTIQUE
1er : Madame PISIGO Dominique - 3 rue Georges Grignon

Après avoir remercié l'ensemble des participants, Mr le Maire, Pierre Bouedo et Isabelle Lantrin Adjointe, ont insisté sur la nécessité de poursuivre l'effort de fleurissement : « Pour préserver la qualité de notre cadre de vie, ces fleurissements doivent être maintenus ».

En effet, cette année 2017, n'ayant pas connu un grand succès lors de l'inscription des participants, plusieurs élus, comme vous pouvez le constater dans les résultats, se sont inscrits à la dernière minute en faisant remarquer qu'ils offriraient leur bon d'achat à la commune. Ces bons d'achat serviront pour le fleurissement de la commune, notamment pour fleurir la Statue de Sainte Anne, nous les remercions pour ce geste.

Pour l'année 2018, avec regrets, nous faisons une pause pour y réfléchir, pour peut être innover ce concours qui pour l'instant ne semble pas convenir à la population. Nous attendons un renouveau de ce concours, notamment au niveau départemental car celui-ci a cessé. Ce qui nous semble important c'est d'avoir toujours cette passion d'embellir, de fleurir nos villages, nos maisons. Avec cette beauté de couleurs qui anime notre regard, nous sommes prêts à accueillir toutes les idées des Buléonnais, et à y réfléchir pour avoir plus de participations volontaires.

Merci à toutes et à tous pour votre participation.

Pour clôturer la soirée, un apéritif dînatoire a été offert par la municipalité et préparé par Myriam ALLAIN.

SILENCE à Buléon...

Mil Tamm était ravi du choix de la municipalité pour l'accueil de ce spectacle... c'était l'énorme coup de cœur lors du festival d'Avignon 2016...

Ce spectacle avec ses marionnettes si réalistes a transporté les spectateurs dans une belle et tendre émotion, on pouvait la ressentir dans le public.

Ce spectacle nous touche, il parle de nous, de nos parents, de situations que l'on vit. Ce spectacle, il nous bouleverse, nous fait sourire, rire et pleurer. La poésie de la vie...

Dès que les marionnettes entrent sur scène, elles prennent vie, elles deviennent humaines, on s'attache tout de suite à ce couple de 65 ans débordant d'amour l'un envers l'autre...

Le titre de la pièce aurait même pu être mis au pluriel, tant ces silences sont prégnants, si significatifs, entre les deux personnages qui font face au public. Elise et Jean ont vécu 65 ans ensemble. Leurs silences disent tout de cette vie d'amour infini partagée jusqu'à la maison de retraite. Ensemble ils ont tout traversé, inséparables depuis le baiser échangé, depuis la première rose immergée par Jean dans un verre sur la table du petit déjeuner, autant de gestes qui les portent au quotidien. Et puis... la mémoire d'Elise s'en va voir ailleurs, là où la parole n'a plus lieu d'être, mais où les symboles perdurent quand même : la rose, la boîte à biscuits, et les gaufres, qu'elle savait si bien cuisiner. Ils perdurent, précieusement.

A la fin de la représentation, les spectateurs ont salué debout la performance, la grâce et le savoir-faire de Julie Tenret et Isabelle Darras, fabuleuses comédiennes en retrait de cette vie qui se donne à voir, à entendre, par-delà les mots.

Les spectateurs ne veulent pas quitter ce couple, on a envie de les serrer fort dans nos bras....tellement ces personnages nous ont fait pensé à quelqu'un qui nous était cher.... La compagnie belge Night Shop Théâtre s'immerge dans l'histoire sensible d'un couple comme il en existe tant, hors les mots qui pourraient expliquer et rendre compte de la fin d'une vie pour l'un, qui n'est sûrement pas la fin de l'amour pour autant.

Ce spectacle est bijoux...dommage pour ceux qui ne se sont pas déplacés....

Merci Isabelle de faire partager aux habitants de Buléon d'aussi magnifiques spectacles...Continues...

Il faut que l'on partage encore de tels moments...

Sylvie TIGER

Semaine Bleue

LE SAMEDI 7 OCTOBRE 2017

Comme l'an passé la semaine bleue a été organisée par la Communauté de Communes.

Ces sept jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées.

Durant ces sept jours, une marche bleue est organisée, l'an passé elle s'était déroulée sur la commune de Saint-Allouestre, cette année c'est la commune de Buléon qui a été retenue.

Habitants et élus, ont profité du temps clément pour marcher et partager un pot afin de célébrer l'évènement.

La fête du Lait Bio à Cardenoual

Le dimanche 4 juin 2017, par une belle matinée ensoleillée, 200 « gourmands » sont venus prendre un petit déjeuner bio à la ferme de Cardenoual, chez Claire et Ludovic MASSARD, une animation organisée avec le GAB56 (Groupement des Agriculteurs bio du Morbihan). Les visiteurs se sont régalés de produits bios et locaux, ils ont également découvert l'élevage laitier Bio de Ludo ainsi que le jardin des plantes aromatiques et médicinales de Claire.

L'ambiance familiale était joyeuse et curieuse autour du marché des producteurs locaux ainsi qu'autour des nombreuses animations proposées : contes des jardins, fabrication de beurre et de poteries, découverte des insectes avec « cardamines et libellules » et la danse bretonne avec le cercle Tal-ouz-tal.

CLAIRE ET LUDO ÉTAIENT HEUREUX D'ACCUEILLIR CETTE MANIFESTATION DANS LEUR FERME.

FERNAND MAUGAN, UN ARTISTE PAS COMME LES AUTRES… UN PARCOURS DE VIE…

IL Y A QUELQUES TEMPS DE CELA, DANS LA COMMUNE DE BULÉON…

vivait au « RESTO » hameau de Buléon, la famille MAUGAN (9 enfants), et la famille Valy (4 enfants), « agriculteur et eleveur ».

Désiré et Lucie, sont tombés amoureux… avec l'accord de leur famille, ils se marièrent. Trois enfants viennent égayer le foyer de Désiré et Lucie née Valy, l'aîné Raymond suivi de Fernand et la cadette Christiane.

Pour Raymond et Fernand, la vie s'écoulait entre l'école, le gardiennage des vaches, la pêche dans les ruisseaux et les balades en vélo.

En 1956, à l'automne, Désiré et Lucie décident de quitter Buléon pour s'installer à Saint-Martin d'Abbat dans le Loiret, rejoindre les deux sœurs Valy, dans l'espoir d'une vie plus facile et d'un avenir plus agréable pour les enfants. Fernand y suivit une scolarité sans problème, bon élève, très curieux, plutôt doué pour les arts plastiques… et surtout comique ! Déjà, son humour pointait le bout de son nez, pour la joie de sa famille et ses camarades.

APRÈS TROIS ANNÉES D'APPRENTISSAGE

il décroche avec brio son CAP maçon-carreleur, vint ensuite le temps du service militaire. A son retour, Fernand décide de sauter le pas, avec un grand esprit d'entreprendre, il créera son entreprise en tant que maçon-carreleur. Très vite, la demande de cheminées fut pressante, aidé d'une solide équipe de tailleurs de pierres et de son talent créatif, il en fit sa spécialité. Quarante années se sont écoulées presque s'en sans rendre compte… Mais sans jamais oublier son violon d'Ingres « le dessin ». Des dizaines, voir des milliers de petits croquis s'accumulent dans les boites en carton. En toute logique, l'heure de la retraite arriva en 2010 après une carrière bien remplie, jalonnée de belles reconnaissances professionnelles.

COMMENT OCCUPER SA RETRAITE, POUR CET HOMME SI ACTIF ?

Depuis quelques mois, l'idée de personnaliser le mur d'entourage de sa propriété germait… Avec le soutien de sa compagne, Christine, il se lança dans cette folle aventure… Et là… Il ressortit ses fameux croquis issus de sa créativité et son imaginaire. Il se mit à chiner dans la région, à la recherche de ce qui pourrait

être le support de l'âme de son mur…

Des assiettes décoratives, métier d'antan, villes, calembours semblaient être une évidence pour transcender son esprit créatif, compléter par la main du maître tailleur de pierres. Mêlant générosité et humour, ses 100 mètres « habillés » de ses trouvailles deviennent le mur des « MOTS GANNERIES ».

Sa créativité prolifique ne s'arrêta pas au Mur… Chaque espace libre de la propriété se transforme en un écrin pour y installer une foultitude de productions issues de son imaginaire. Désormais, ce parc végétalisé abrite un univers enchanteur, où se côtoie un air et un esprit de liberté !

Fernand fut aussi sollicité par l'association « Saint-Martin d'Abbat demain » dans le cadre des créations des boîtes aux lettres personnalisées, une belle reconnaissance pour cet artiste pas comme les autres ! Ainsi plusieurs habitants de Saint-Martin d'Abbat ont fait appel à son talent pour réaliser leur boîte aux lettres.

OÙ PUISENT-ILS SON INVENTIVITÉ ?

Dans ses nombreux voyages, ses rencontres, mais surtout dans ses racines bretonnes. Fernand revient aux sources régulièrement où sa compagne Christine possède un pied à terre à Pont Aven. Cet amoureux de la pierre aime se balader à travers les chemins côtiers, pour admirer les belles falaises de granit. Il n'oublie jamais de s'arrêter entre Sainte-Anne de Buléon et Guéhenno, pour passer de joyeux moments avec ses cousins Gilles et Daniel CHAMAILLARD. Ils aiment se retrouver pour partager de merveilleux moments entre anecdotes et fous rires autour d'une bonne table ! Fernand n'est pas qu'un artiste, c'est aussi un poète aimant jouer avec les mots pour le plus grand plaisir de tous. Personne ne peut rester insensible devant l'œuvre de cet artiste autodidacte. Rires, waouh, interrogations ponctuent les visites de plus en plus nombreuses… Il répond avec délice et fierté bien volontairement aux diverses questions des nombreux visiteurs.

La presse locale s'est intéressée au travail de Fernand, artiste sculpteur atypique, de nombreux articles ont été écrits retraçant l'évolution de son œuvre. Il mettra à disposition un presse book à la mairie de Buléon pour les amateurs et curieux d'art. Sa vie est dans le Loiret, mais son cœur restera attaché viscéralement à sa chère Bretagne et aux Buléonnais.

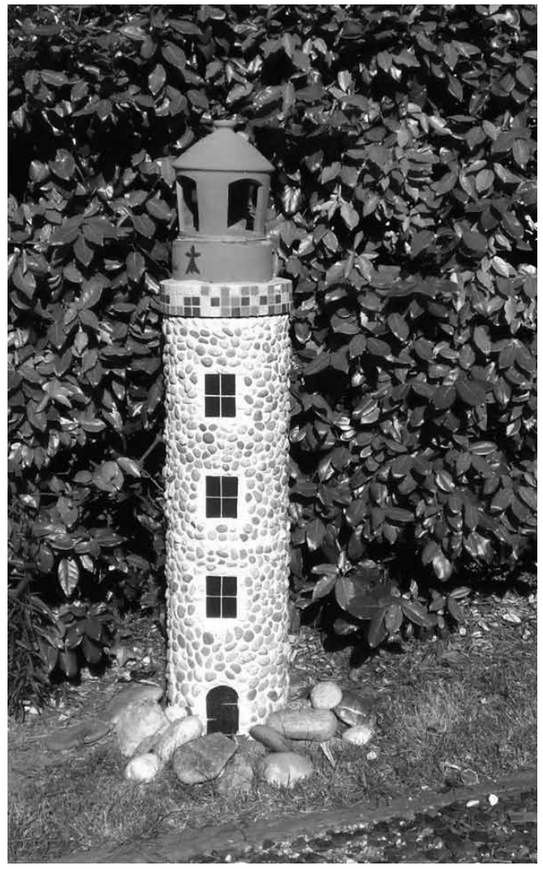

RPI Saint Joseph de Buléon - Notre Dame de Lantillac - Le mot de la directrice

Cette année le rassemblement pédagogique intercommunal (RPI) des écoles Saint Joseph de Buléon et Notre Dame de Lantillac comptent 79 élèves.

A la rentrée, des changements sont intervenus avec une nouvelle directrice, Isabelle Gragnic, enseignant également au CM1 et CM2 avec en décharge, Myriam Esnouf et, une nouvelle enseignante en classe de PS-MS, Anaïs Luraine, qui est aidée par Marie-Thérèse Jéhanneuf.

A Lantillac, les enseignantes, Virginie Jeudy pour les GS-CP et Séverine Le Dévic pour les CE1-CE2.

Cette nouvelle année promet de belles choses aux élèves car toute l'équipe, les enseignantes et personnel, les associations se sont engagés dans des projets.

A Lantillac, l'embellissement de la cour de l'école, le projet de construction d'un bâtiment avec sanitaires et bureau.

A Buléon, la rénovation du bureau de direction, l'achat d'un vidéoprojecteur interactif.

Et, pour faire vivre nos classes et faire progresser les élèves, des projets pédagogiques prennent forme :

Les élèves du cycle 3 travaillent toute l'année sur les contes. Dans ce cadre, ils ont déjà pu aller voir un spectacle à Bignan et ont reçu un conteur en classe. Les CM partiront en fin d'année pour une classe contes et légendes.

Toute l'école travaille également sur le thème du cinéma en préparant l'arbre de Noël qui aura lieu le 15 décembre à la salle des fêtes de Buléon.

Les classes de Lantillac communiqueront bientôt par Skype avec leurs camarades de Buléon, lorsque les problèmes techniques seront résolus.

Les élèves feront également des activités en lien avec les organisateurs du Comice Agricole qui aura lieu à Buléon au mois de juin.

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE S'ANNONCE DANS NOTRE ÉCOLE.

L'APEL

L'Apel vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

BUREAU

Presidente : ..... Mme GICQUEL Elodie
Vice président : ..... Mr NICOLO Stéphane
Trésorière : ..... Mme JICQUEL Rachel
Vice trésorier : ..... Mr CADORET Yann
Secrétaire : ..... Mme HAMON Elodie
Vice secrétaire : ..... Mme MICHELET Véronique
Membres : ..... Mme ROHEL Marina
..... Mme PLESSIS Laura
..... Mme CLIQUOT Emilie

DATES À RETENIR :

Samedi 17 février (LANTILLAC)
carnaval et plat à emporter

Courant avril vente organisée par les CM `
Samedi 30 Juin (LANTILLAC)kermesse

Octobre : vente de saucissons
Décembre 2018 : arbre de Noël

L'OGEC

Co-présidents : Pascal LE GUENNEC et Pierrick FAUCHEUX
Vice président : Maxime GICQUEL
Trésorière : Annaïg TANGUY
Trésorière adjointe : Emilie DREANO
Secrétaire : Laurence NOZAHIC
Membres : Aurélie LORAND, Pascal HAYS.

L'ogec n'a fait aucune manifestation en 2017 mais a été présente à la kermesse de l'école en soutien à l'apel. Pour 2018, une manifestation type « randonnée gourmande » est en projet pour le printemps mais rien n'est défini pour le moment.

TOUTE L'ASSOCIATION VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018.

L'AEP

Pour cette année 2017, nous n'avons pas engagé de gros travaux. Dans la classe des CM, la porte d'entrée a été remplacée au mois de novembre 2017.

Pour début 2018, il est prévu la réfection du système d'évacuation des eaux de pluie de préau qui stagnent dans la cour de l'école. Il est important pour la sécurité de tous les enfants que ce problème soit résolu pour la rentrée de janvier 2018.

Lors de l'assemblée générale du 24 février 2017, 4 nouveaux membres sont venus grossir les rangs de l'AEP :

Président : Jean-Jacques RATTIER
Vice-président : Gildas FAUCHEUX
Trésorière : Claire MOLLY-MASSARD
Trésorière adjointe : Hélène DREANO
Membres : Claudine PICAUD, Isabelle LANTRIN

Je tiens à remercier chaleureusement les nouveaux membres pour leur investissement.

L'AEP VOUS PRESENTE POUR 2018 TOUS SES MEILLEURS VŒUX DE SANTE, BONHEUR ET PROSPERITE

C'est quoi le twirling-bâton ?

Tout d'abord, le mot «twirl» peut être traduit de l'anglais, par «tournoyer», «virevolter», «tourbillonner»... ajoutez-y un bâton, et vous pouvez déjà vous imaginer ce qu'une fille ou un garçon peut faire ! Mais ce n'est pas tout, en plus de la dextérité, les athlètes (car c'est un véritable sport) travaillent l'expression corporelle (danse), les acrobaties (gymnastique au sol) et la précision d'exécution, le tout avec une chorégraphie sur un thème musical.

Le twirling-bâton se pratique au féminin comme au masculin, seul, en duo ou en équipe. On entre dans son univers à tout âge, que ce soit pour la compétition ou pour le loisir et à tous les niveaux.

Le twirling-bâton, c'est un sport à part entière avec sa propre identité. C'est un sport où les athlètes sont en quête de virtuosité et de dépassement de soi où l'assiduité et la discipline sont de rigueur.

Le twirling-bâton, c'est une gymnastique particulièrement artistique et spectaculaire, rendant cette discipline attirante, distrayante et fascinante, déclenchant l'enthousiasme des spectateurs.

Le twirling-bâton, c'est une mentalité. Pour l'athlète, c'est l'engagement personnel mais aussi l'esprit d'équipe, l'acceptation de ses faiblesses et de celles des autres, c'est savoir gagner et savoir perdre et c'est aussi savoir se faire plaisir dans un sport valorisant. Pour les supporteurs, c'est encourager ses athlètes (souvent bruyamment !), c'est pardonner les fautes, vibrer avec l'athlète, stresser à sa place, lui crier sa joie. C'est aussi le respect des équipes adverses, reconnaître les talents de leurs athlètes et savoir les applaudir.

Le twirling-bâton, c'est une ambiance que l'on retrouve dans toutes les compétitions qui commencent généralement dès le mois de janvier pour finir en juin. Ce sont en principe d'abord les critériums puis les championnats départementaux puis de ligue et ensuite les 1/4 et 1/2 de finale pour le championnat de France et enfin, la finale. Pour les athlètes de haut niveau, ce sont les championnats d'Europe et du Monde.

LES ATHLÈTES ÉVOLUENT À DIFFÉRENTS NIVEAUX (FILIÈRES) :

- filière Nationale 3 (ex-grand prix de France), pour les «débutants» (ne vous méprenez pas sur le terme «débutant» car les athlètes participent à leurs championnats jusqu'à la finale et leurs présentations font vite oublier ce mot),
- filière Nationale 2 (ex-coupe de France), pour les athlètes intermédiaires,
- filière Nationale 1 (ex-championnat de France), pour les athlètes confirmés. Les catégories d'âge sont les mêmes que dans tous les sports : poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors et séniors.

Quel que soit son âge, l'athlète apprend au cours de sa première année, le maniement du bâton, les bases de la gymnastique, de l'expression corporelle, ce qui lui permettra de participer au gala de fin d'année et lui donnera un avant-goût des compétitions à venir. Il acquiert également la discipline et l'esprit d'équipe, indispensables dans ce sport.

Pour la deuxième année sportive, ce seront entraînements et perfectionnements pour qu'à partir de janvier, si l'athlète le désire et selon ses capacités, il participera à son premier critérium ainsi qu'aux championnats, en Nationale 3.

Pour les autres, c'est la poursuite dans leur filière ou dans celle supérieure. C'est aussi la poursuite de leurs entraînements et perfectionnements. C'est une nouvelle chorégraphie, de nouveaux mouvements, une recherche dans le perfectionnisme. Puis ce sont les compétitions avec son lot de joie, de déception, mais toujours ses grands moments de bonheur !

Voilà, c'est tout cela, le twirling-bâton, et tout n'est pas dit ! Il y a tant de choses qui se vivent mais qu'on ne peut exprimer, du moins avec des mots !

VOICI LE PALMARÈS DE LA FILIÈRE N3 2017 :

> Equipe Benjamine (Avisse Ambre,Guiho Jade, Jacq Youenn, Le Bris Oriane, Mammode Alwena, Maugan Elina, Tallec Maëllia)

5ème au quart de final de Rouen.

> Equipe Minime N°1 Charlemagne (Boué Océane, Ducroquet Kim, Gilquin Cassandra, Morgan-Le Doujet Meï-Ling, Piard Louane, Tanguy Maëwenn)

6ème au quart de final de Rouen

> Equipe Minime N°2 Minions (Allain Tifen, Faucheux Emma, Flého Alwéna, Gouëllo Elyn, Launya Aurélia, Le Dain Laura)

3ème à la demi-finale de Montsûr

> Equipe Sénior (Allain Tifen, Avisse Jade, Avré Nolwenn, Bozec Cylia, Collet Faustine, Le Norcy Katell, Rattier zoé)

3ème à la demi-finale de Montsûr

> Solistes :

- **Catégorie Poussine** : Océlia Le Callonnec 6ème au quart de final de Rouen

- **Catégorie Benjamin masculin** : Youenn Jacq 5ème à la demi-final de montsûr
- **Catégorie Benjamine** : Ambre Avisse 10ème au quart de final de Rouen

  Océane Boué 7ème au quart de final de Rouen

  Aurélia Launay 4ème en demi-finale du championnat de France à Rouen
- **Catégorie Minime** : Alwéna Flého 6ème en demie-finale du championnat de France à Montsûr

  Laura Le Dain 4ème du quart de final de Rouen

  Elyn Gouëllo 8ème du quart de final de Rouen

  Tifen Allain 9ème du quart de final de Rouen
- **Catégorie Cadette** : Faustine Collet 10 ème du championnat régional à Plélo
- **Catégorie Junior** : Zoé Rattier 8ème du quart de final de Rouen

  Nolwenn Avré 6ème au quart de final de Rouen
- **Catégorie Sénior** : Katell Le Norcy 5ème de la demie-finale du championnat de France de Montsür

  Jade Avisse 8ème du quart de final de Rouen
- **Duo Benjamine** : Aurélia Launay et Emma Faucheux 7ème de France, la finale c'est déroulée à Roanne

VOICI LE PALMARÈS DE LA FILIÈRE N2 2017 :

- **Catégorie Benjamine** : Emma Faucheux 5ème de la demie finale du championnat de France à Fontenay Le Comte
- **Catégorie Minime** : Laurine Teulière 9ème au quart de final de Pont de buis

  Lucie Henriot 6ème au quart de final de Pont De Buis
- **Catégorie Cadette** : Sarah Chevillard 7ème au quart de final de Pont De Buis

  Aude Henriot 6ème au quart de final de Pont De Buis

  Inès Le Bot 8ème au quart de final de Pont De Buis
- **Catégorie Sénior** : Cylia Bozec 9ème au quart de final de Pont De Buis

> Equipe cadette (Laurine Teulière, Alwéna Flého, Lucie Henriot, Aude Henriot, Inès Le Bot, Sarah Chevillard) arrivé 5ème à la demie-finale de Fontenay Le Comte.

EVENEMENT POUR LA SAISON 2017/2018

> PLATS A EMPORTER le 17 novembre 2017

> VIDE GRENIER le 03 décembre 2017 à la salle Du Halgouët de Guégon

> MISE EN SITUATION AVANT COMPTETIONS le 28 janvier 2018 au complexe sportif de Guégon

> CRITERIUM le 08 avril 2018 au complexe sportif de Guégon

> SOIREE FLUO le 12 mai 2018 a la salle Du Halgouët de Guégon

> GALA DE FIN DE SAISON le 08 juillet 2018 à salle Du Halgouët de Guégon.

DATES DE COMPETITION SAISON 2017/2018

> Filiere national 3

- Championnat departemental le 10 et 11 février 2018
- Championnat pre-regional le 17 et 18 mars 2018
- Championnat regional le 28 et 29 avril 2018
- Demie-finale du championnat de france le 26 et 27 mai 2018
- Finale du championnat de france le 16 et 17 juin 2018

> Filiere national 2

- Championnat departemental le 17 et 18 février 2018
- Championnat pre-regional le 31 mars et 01 avril 2018
- Championnat regional le 14 et 15 avril 2018
- Demie-finale du championnat de france le 05 et 06 mai 2018
- Finale du championnat de france le 02 et 03 juin 2018

A.C.C.A « CHASSE »

L'assemblée générale de l'A.C.C.A s'est déroulée le dimanche 25 juin 2017, un nouveau président a été élu, Jean-François LANTRIN, trésorier depuis 16 ans, celui-ci remplace Jean-Claude LANTRIN président depuis 11 ans. René Castel est également élu vice président, Marcel Danet élu trésorier.

Le repas annuel du 11 mars 2017 a rassemblé 150 convives à la salle polyvalente. Les propriétaires et locataires de terrains étaient présents ainsi que les chasseurs des communes environnantes participant aux battues, ainsi que les chasseurs de Buléon et leurs épouses. Le repas préparé par les chasseurs de Buléon a été apprécié par tous les invités. Le président Jean-François LANTRIN et les chasseurs de l'A.C.C.A remercient les propriétaires et locataires terriens autorisant la chasse sur leurs terrains. L'association remercie également Monsieur Le Maire et les conseillers municipaux.

L'association tient aussi à remercier « les amis de la Chapelle » de Buléon pour nous avoir confié l'organisation du repas du soir du Pardon de la Saint Cornély, à la Chapelle Sainte Anne le 10 septembre dernier.

En 2016, il a été capturé 42 pies, 54 corbeaux, 75 ragondins et 12 renards.

Le prochain repas de l'A.C.C.A. sera organisé le samedi 10 mars 2018 à 19 h à la salle polyvalente. L'association prévoit aussi l'ouverture de la pêche, ainsi que des concours de pêche pour 2018.

L'A.C.C.A SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018 À LA POPULATION DE BULÉON.

BUREAU

> **Président** : Jean-François LANTRIN
> **Vice-président** : René CASTEL
> **Secrétaire** : René PISIGO
> **Trésorier** : Marcel DANET
> **Membres** : Jean-Claude LANTRIN, Hervé LE GAL, Yannick LE BRETON, Didier LE NIVET
> **Gardes-chasse particuliers** : Théophile LE BRETON, Hubert LE BRETON
> **Piégeurs agrées** : Jean-François LANTRIN, Théophile LE BRETON, René CASTEL, Jean-Marc LE GUENNEC, René PISIGO, Hervé LE FRANC

DATES À RETENIR POUR 2018

> **Ouverture de la pêche à la Ville Hello** : dimanche 4 mars à 8 h 00
> **1er Concours de pêche** : 29 avril 2018
> **2ème Concours de pêche** : 27 mai 2018
> **Repas du soir de la Saint Cornély** : 9 septembre

Les Amis de la Chapelle Sainte Anne

Le traditionnel pardon de la Saint Cornély à la Chapelle Sainte Anne s'est tenu le dimanche 10 septembre dernier à une date avancée pour tenir compte des souhaits des Amis de La Chapelle.

Comme à l'habitude, les membres de l'association ont tenu plusieurs réunions pour préparer, organiser et animer cette manifestation pour laquelle tout le monde est d'accord pour continuer.

Avec une réduction des frais d'installation et un nombre de repas équivalents, les résultats sont satisfaisants et l'ambiance reste maintenue chez les bénévoles.

Les parents d'élèves des écoles du RPI/Buléon/Lantillac ayant renoncé à organiser la soirée (repas saucisses-frites ou tripes), l'association des chasseurs qui nous ont dit être satisfaits ont assuré la relève et sont prêts à renouveler leur participation pour 2018.

En tout état de cause, il est important de maintenir la tradition du pardon même si la chapelle est désormais en bon état, il faut veiller à son entretien pour qu'elle garde son cachet.

Les Amis de la Chapelle vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018.

CLUB DE L'AMITIE

Tout le club de l'amitié souhaite une bonne et heureuse année 2018 à la population de Buléon.

Si vous voulez participer au repas, animations le deuxième mercredi de chaque mois, nous serions heureux de vous accueillir, **n'hésitez pas à nous contacter au 02 97 75 47 10**

L'ABL

La saison 2017/2018 est déjà bien entamée, le club est très heureux de pouvoir toujours compter sur son entraîneur David LECUYER, avec qui l'équipe A a obtenu une montée au niveau supérieur D2 la saison dernière. Les objectifs de cette nouvelle saison sont le maintien de l'équipe A et d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour l'équipe B en D4. Nous comptons sur lui pour continuer à apporter toute son expérience et ses valeurs clubs pour que cette saison soit réussie.

Depuis cette saison nous faisons partie du groupement des jeunes du pays de Josselin, ce qui permet à nos jeunes joueurs âgés de 11 à 17 ans de continuer de jouer sous une licence ABL. Nous sommes également très contents de pouvoir proposer, grâce à l'aide de William DELPLACE, un apprentissage au football aux jeunes âgés de 5 à 7 ans chaque mardi soir de 17 h 30 à 18 h 30.

L'Avenir Buléon Lantillac compte une cinquantaine de licenciés (jeunes, seniors, dirigeants).

Nous souhaitons également la bienvenue à un nouvel arbitre Vincent LOZAHIC.

Le bureau du club tient à remercier les dirigeants, les bénévoles et les jeunes pour leur implication.

Nous voulons aussi féliciter et remercier les sponsors, les municipalités et nos supporters pour leur soutien.

Bonne saison à tous.

LE CLUB VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018 AINSI QU'À VOTRE FAMILLE.

BUREAU

> **Président** : Gicquel Maxime
> **Trésorier** : Dréano Gael
> **Trésorier adjoint** : Lorand Jérémy
> **Secrétaire** : Hamon Elodie
> **Secrétaire adjoint** : Aubry Jonathan
> **Membres** : Guillemot Mickael, Le May Francois, Le Gallo Stéphanie, Lego Sebastien, Gammalame Jérome

DATES À RETENIR POUR 2018

> **Février :** Tournoi FIFA à Lantillac
> **Avril :** Concours de palets à Buléon
> **Mai :** Assemblée Générale à Lantillac
> **21 Mai :** Tournoi de foot
> **16 Juin :** Challenge jeunes à Buléon
> **4 et 5 Août :** Interquartier à Lantillac
> **10 Novembre :** Moules Frites

La Claie Sans Frontières

Le Comité de Jumelage avec la ville anglaise de Botley rassemble les 7 communes du pays de St-Jean (ex-canton) et la commune de Plaudren .

L'Assemblée générale du 16 octobre à Guéhenno, sous la présidence de Luc Laudrin, a été l'occasion de dresser le bilan des festivités qui ont marqué le 20 ème anniversaire de la signature du jumelage Botley en juin dernier : 40 Britanniques avaient fait le déplacement pour fêter l'événement . Visite de Nantes, spectacle sur le parvis de l'église de St-Jean assuré par le groupe de danses Tal Ouz Tal et soirée festive à la salle du Vertin , ont marqué ce week-end de fête !

Le comité compte une trentaine de familles adhérentes et souhaite s'étoffer en particulier en direction des parents avec jeunes enfants. La cotisation familiale est fixée à 15 €.

L'an prochain, un déplacement est prévu à Botley du 11 au 14 mai.

Si vous aussi, vous souhaitez participer à ces échanges très enrichissants, n'hésitez pas à contacter :

Luc Laudrin , président :02.97.45.96.46

Michel Trébossen , secrétaire: 02.97.44.43.98

ACAD

L' **ACAD** (**A**ssociation **C**antonale d'**A**ide à **D**omicile) est une association prestataire de service, agréée par l'Etat, intervenant sur le canton de Saint Jean Brévelay et les communes avoisinantes (Locminé, Plaudren,...etc.).

Quelque soit votre besoin : de l'entretien du logement chez un jeune actif, à l'intervention quotidienne chez une personne en perte d'autonomie, l'ACAD dispose d'une équipe de professionnelles aux compétences variées.

Ménage, repassage, administratif, RDV personnel, courses, préparation des repas, aide à la toilette, changes...etc.

Toutes ces prestations vous permettront de bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% des dépenses facturées dans l'année.

Certaines caisses de retraite, le Conseil Général ou d'autres organismes peuvent prendre en charge une partie du coût des prestations. Pour se faire l'ACAD se déplace gratuitement à domicile pour vous aider à établir le dossier de demande d'aide financière correspondant à votre situation.

Vous venez d'être hospitalisé ? Quelque soit votre âge et votre situation, pensez à contacter votre mutuelle. Selon les contrats, les mutuelles mettent en place, en partenariat avec l'ACAD, des heures d'aide à domicile prises en charge à 100% pour vous aider à effectuer les tâches pour lesquelles vous rencontrez provisoirement des difficultés.

CESU préfinancés, chèques « Sortir Plus », l'ACAD accepte de nombreux moyens de paiement .

Le prélèvement automatique est également possible.

Pour vous renseigner, contactez-nous au 02 97 60 13 03 ou venez nous rencontrer à la Maison de Services Publics – 27, rue de Rennes – 56 660 Saint Jean Brévelay, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

ADMR de Plumelec : un service de proximité

L'association locale ADMR de Plumelec est gérée par un groupe de bénévoles Ils sont à l'écoute de la population pour identifier ses besoins

> L'ACTION DE L'ASSOCIATION CONTRIBUE :

Au bien-être à domicile pour tous

Au développement ou au maintien de l'autonomie des personnes aidées

A la création d'emplois de proximité

A l'animation locale

L'ADMR de Plumelec intervient sur les communes suivantes : Plumelec , Billio , Bignan , Buléon , Guehenno , Plaudren (sauf le service de soins) et Saint-Jean-Brévelay.

Ses locaux se situent rue du Capitaine Marienne à Plumelec , au sous-sol du foyer logement , La Peupleraie.

> L'ASSOCIATION ADMR DE PLUMELEC PROPOSE DES SERVICES SPÉCIFIQUES :

1 - Le service d'aide à domicile

Nous offrons des services à domicile à des publics différents : de la petite enfance à la personne âgée, en passant par les personnes malades ou handicapées .Les intervenant(e)s , au nombre de 10 , vous secondent dans les actes simples de la vie quotidienne : ménage, courses, entretien du linge, aide à la toilette, aide aux transferts.

Pour les personnes âgées, des prises en charge sont possibles par les caisses de retraite, les mutuelles et aussi par le conseil départemental avec l'aide personnalisée d'autonomie (APA) et l'aide sociale.

Pour les personnes handicapées, des aides sont aussi envisageables, notamment avec la prestation compensatrice du handicap (PCH).

Le service garde d'enfants et aide à la famille peut être financé par la CAF ou la MSA (prestation accueil du jeune enfant).

Ces services permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 50% des sommes engagées.

2 - le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Ce service intervient, sur prescription médicale, auprès de personne malades et/ou dépendantes. Il dispose de 30 places sur les communes de Bignan , Billio , Buléon ,Guehenno , Plumelec, Saint-Allouestre et Saint-Jean-Brévelay.

Il vise au maintien à domicile des personnes, tant que leur situation médicale, sociale et environnementale le permet.

Il propose :

- Une prise en charge globale des personnes par le biais d'un plan de soins individualisé

-La coordination des différents intervenants (infirmiers libéraux, pédicures , aides à domicile)

Il garantit :

- La qualité et la continuité des soins

- Le secret professionnel.

L'infirmière coordinatrice organise les interventions des 8 aides-soignants salariés du service.

Les frais afférents aux soins sont intégralement supportés par les caisses d'assurance maladie.

Depuis plusieurs années, le SSIAD est entré dans une démarche d'amélioration continue de la qualité ; ayant à cœur d'assurer des prestations de qualité, en adéquation avec les besoins des personnes aidées.

Le SSIAD de Plumelec , conjointement avec les SSIAD de Locminé, Cléguérec et Pontivy propose une prestation qui s'adresse à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées à un stade peu évolué :

Des assistantes en soins de gérontologie (aides-soignantes ayant suivi une formation spécifique) proposent, à domicile, des séances de réhabilitation, organisées par une ergothérapeute .

Ces séances ont pour but de maintenir les apprentissages de la personne, d'apporter un soutien aux familles et de trouver des relais à l'issue de la prise en charge.

Pour en bénéficier , les personnes doivent fournir une prescription médicale consécutive à une consultation mémoire.

> COMMENT NOUS JOINDRE :

- Pour le service de soins à domicile (SSIAD) et l'équipe mobile mémoire

Rue du Capitaine Marienne , 56420 Plumelec

Tel : 02.97.42.30.05.

admr.plumelec@wanadoo.fr

Lundi de 8H30 à 12H30 et de 14H30 à 17H

Mardi, jeudi et vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H à 17H

Mercredi de 8H30 à 12H30

- Pour le service d'aide à domicile

Rue du Capitaine Marienne , 56420 Plumelec

Tel : 06.88.87.52.24.

plumelec@admr56.com

Une permanence est assurée au local de l'ADMR :

Mardi de 9H à 12H et de 13H30 à 16H30

Vendredi de 13H30 à 16H30

- Pour la garde d'enfants, l'aide à la famille :

Mme Astride Vialades : 02.97.60.46.34.

ADMR de Saint-Jean-Brévelay

- Présidente de l'association :

Mme Gisèle Nédic : 02.56.63.53.24.

ADSB St Jean Brevelay

L'Association pour le don de sang bénévole qui compte 28 membres représentant les 7 communes de l'ex-canton de St Jean a, en collaboration avec l'EFS de Vannes, organisé 5 collectes en 2017 (La dernière est programmée le Mardi 26/12 à St Jean Brévelay). A ce jour, 290 donneurs ont été accueillis et 257 ont été prélevés dont 16 premiers dons.

Les besoins en sang total sont toujours importants, en particulier en périodes de fêtes et de vacances et bien sûr en cas d'attentats comme nous en avons vécus...Il faut 600 dons de sang total par jour en Bretagne, 100 de plasma et 30 de plaquettes. Les dons de plasma ne s'effectuent qu'en Maison du don (MDD) à Vannes et Lorient, et les dons de plaquettes qu'à Brest et Rennes.

Pour 2018, six collectes sont programmées : à Bignan le 2 Août, à Plumelec les 27 février et 30 octobre et à St-Jean- Brévelay les 23 mars, 6 juin et 31 décembre. Vous pouvez déjà noter ces dates sur votre agenda !

Les jeunes sont particulièrement les bienvenus car seulement 56% des donneurs reviennent d'une année sur l'autre. Il serait souhaitable aussi que chaque donneur se présente deux ou trois fois dans l'année car la moyenne annuelle de dons par personne se situe autour de 1,7.

RAPPELS : POUR DONNER, AVOIR ENTRE 18 ET 71 ANS, ÊTRE EN BONNE SANTÉ ET PESER PLUS DE 50KG.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président Jean-Jo RUBEAUX La Galopée 56420 Guéhenno ou un membre de votre commune.

CERCLE CELTIQUE
Gallo-breton TAL-OUZ-TAL

Le Cercle Celtique a fêté l'anniversaire de ses 15 ans les 9 et 10 septembre 2017 à Guéhenno. Ce fut l'occasion de se retrouver le matin lors d'un stage de Ridées du pays de Josselin. L'après-midi, dans une ambiance conviviale, a eu lieu pour la première fois un concours de Ridées de Guillac, ouvert à tous. Un apéro-concert et un fest-noz ont clôturé cette belle journée, avec des groupes amis tels que Pen-Bihan, Les Traînes Meuriennes, Kergallo, le duo Bourdon-Lemasson.

L'ambiance fut à son comble avec la surprise créée par les retrouvailles des musiciens de War zao et Breizh Benaize, issus du cercle celtique !! Un grand moment magique avec beaucoup d'émotions !!! Le lendemain, un grand spectacle retraçait les 15 ans de scène des groupes « adultes », « enfants » et « ados » avec l'intervention de la Chorale du pays de Saint-Jean : un week-end bien rempli.

La saison 2016-2017 a été marquée par la création d'un spectacle intitulé « Au fil de la Claie ». Tal-ouz-tal a aussi obtenu lors du Tradi'deiz à Vannes un Trophée pour le Partez-Quatre Chainez (18.33).

Chez les enfants et ados, c'est une présentation du spectacle « 1.2.3., nous irons au bois » qui a été présentée à Grand-champ le 13 Mai dernier. Et pour la première année, une création du groupe « Ados » a connu un grand succès ! Encore Bravo à tous.

Nous sommes très fiers également de compter parmi nous la première Dauphine d'Arvor 2017, élue le 15 Août à Vannes. Félicitations à Pauline BRULE de Cruguel !

Nous tenons également à remercier la municipalité de Billio, pour le prêt de la salle tous les mercredis après midi, pour la répétition des enfants, pendant les travaux de la salle de Guéhenno.

ACTIVITÉS SAISON 2017/2018

Cours pour enfants (débutants et confirmés) de 5 à 12 ans, le mercredi à 15h30 à Guéhenno.

Cours pour ados, le vendredi à 18h30.

Répétitions du Cercle celtique adulte, le vendredi à 20h15 (Plumelec, Saint-Jean-Brévelay, Cruguel, Guéhenno ….).

DATES DU CHAMPIONNAT 2018 :

Tradi'deiz à Vannes le 9 Avril, Dañs Enfants 56 à Sarzeau le samedi 09 Juin – Concours championnat de Bretagne le 03 Juin 2018 à Saint-Brieuc (22)

POUR PLUS D'INFOS :

http://guehenno.kendalch.com

talouztal@gmail.com - 06-67-17-94-92

TAL-OUZ-TAL RECRUTE !!!

Un Cercle Celtique n'est pas réservé à une élite…

Association Dans Tous Les Sens

toutes les personnes intéressées par l'association, en tant que musicien, danseur, chanteur, couturier… sont les bienvenues.

COMPOSITION DU BUREAU:

P : Florence Lucas (Sérent), **VP :** Margaux Blanchard (Ploërmel), **T :** Bertrand Le Cunff (Colpo), **TA :** Simon Courteille (Ploërmel), **S :** Marie Courteille (Ploërmel), **SA :** Laëtitia La Page (Bignan)

Une école renforcée, des activités variées, des projets à mener

> L'ECOLE DE MUSIQUE

Cette année, plus de cent-vingt élèves sont inscrits aux différents cours assurés par l'association pour les enfants et les adultes (guitare, piano, batterie, accordéon diatonique, violon, clarinette, bombarde…). Un nouvel instrument est proposé : le saxophone. La formation musicale, qui permet d'apprendre le solfège de manière ludique, est également dispensée gratuitement aux inscrits et rencontre un succès grandissant. L'activité « éveil musical » permet aux plus petits d'apprendre à écouter, de s'initier à la danse et au chant, de découvrir et manipuler des instruments et d'en jouer ensemble.

Des séances d'Arts Plastiques (dessin, peinture...) sont également proposées.

Pour un meilleur confort d'apprentissage et encore plus de progrès de nos élèves, nous avons décidé de faire évoluer notre offre avec des cours qui passent désormais à une demi-heure par élève ou une heure en binôme. Le spectacle de fin d'année aura lieu le samedi 26 mai à la salle des fêtes de Bignan.

Nous proposons cette année des stages de pratique collective animés par un ou plusieurs professeurs, qui s'adressent aux élèves de tous niveaux. Les stagiaires se produiront sur une scène dédiée à la fête de la musique de Billio.

Nous avons créé sous la direction de Stéphanie Stozicky (professionnelle réputée) un groupe de « chant choral adulte » au répertoire exclusivement composé de chansons françaises d'hier à aujourd'hui. Les séances sont détendues, plaisantes mais aussi précises dans le travail. Le groupe est déjà nombreux et progresse vite. Des inscriptions restent possibles dans toutes les activités tout au long de l'année.

> MIL TAMM

Notre collaboration avec le projet Mil Tamm du Pays de Pontivy se poursuit et se renforce. Pour preuve, nous organisons les 9,10 et 11 février un week-end avec la Compagnie « Cariqhelle » créée par Matao Rollo, conteur et comédien gallo, sur le thème des bals interdits pendant la seconde guerre mondiale. Point d'orgue de cette rencontre : représentation du spectacle « Tous les dancings seront fermés » le dimanche 11 février.

Par ailleurs, le collectif « Galapiat Cirque » est en résidence cette année sur le pays de Pontivy. Une collaboration importante avec notre association se met en place (interventions à l'école de musique, spectacle sous chapiteau en septembre 2018...) au terme de nombreuses activités proposées à la population.

DANS TOUS LES SENS C'EST AUSSI

- Interventions d'une musicienne diplômée dumiste au sein des écoles et du RAMI
- Fête de la musique de Billio en collaboration avec le Comité des Fêtes de Billio.
- Partenariat avec le Pays de Pontivy, dans le cadre du projet Mil Tamm et particulièrement dans « le spectacle s'invite chez vous ! ».
- Animation de lotos.
- Mise à disposition de matériel de sonorisation, d'éclairage, d'un podium mobile et d'un groupe électrogène.

Pour tout renseignement : 02 97 60 43 42
Mail : assodtls@laposte.fr

> LES VENDREDIS AU PAYS DE SAINT-JEAN :

Musique traditionnelle irlandaise sur la place de l'assemblée

Le groupe Bout-a-Barzh est venu vous proposer un voyage à travers les contrées celtes d'hier et d'aujourd'hui. Dans une ambiance de pub irlandais reconstituée sous chapiteau avec le concours des bénévoles locaux, les musiciens ont joué pendant plus de 2h30 pour le plaisir des oreilles de la centaine de personnes venue.

La Mairie

> HORAIRES D'OUVERTURES
Lundi, mardi, vendredi de 8h30 à 12h et13h30 à 16h
Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h
Et le 1er samedi de chaque mois de 8h30 à 12h
Tél. 02 97 75 33 94 **Fax.** 02 97 75 36 08
Email mairie.buleon@wanadoo.fr

Déchetterie

> HORAIRES
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h et 14h à 17h50
Fermé le jeudi matin
Tél. 02 97 60 42 29

Ecole Saint-Joseph

Tél. 02 97 75 44 86
Directrice : Mme Gragnic
http://ecoles-stjobuleon-ndlantillac.over-blog.com

Maison des Services Publics

56420 SAINT JEAN BRÉVELAY 27 RUE DE RENNES

> Accueil
02 97 60 43 42 - Ouverture 9h/12h- 14h/17h

> Portage des repas
Locminé : 02 97 44 22 58

> Transports scolaires
Baud : 02 97 39 11 81

> Espace Autonomie Séniors
Sur RDV :. 02 97 25 35 37

> Néo Emploi:
Tous les mardis de 9h à 12h : 02 97 53 36 25

> Centre d'accès aux droits :
Sur RDV : 02 97 27 39 63

> Mission locale (Formation Emploi)
sur RDV 1 fois/mois : 02 97 25 38 35

> ADIL (Information sur le Logement)
Sur RDV: 02 97 21 74 64

> Soliha Morbihan.
Amélioration de l'habitat :1er mardi du mois 10h-12h : 02 97 40 96 96

> Attaché Parlementaire :
Sur RDV 02 97 07 92 66

> Association Cantonale d'Aide à Domicile :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Tel : 02 97 60 13 03

PÔLE PETITE ENFANCE « LA CLAIE D'EVEIL »

> Multi-accueil :
02 97 67 82 86

> RAMI (Relais Assistantes Maternelle)
02 97 60 19 14

Les numeros utiles

JE SOUHAITE CONTACTER

> le Médecin de garde
02 97 68 42 42. Du samedi 12h au lundi 8h
(jour férié de 20h la veille au lendemain 8h)

> la Pharmacie de garde
Composer le 32 37

> les Pompiers
le 18

> la Police Secours
le 17

> le Samu 56
le 15

> le Centre anti-poison
CHRU de Rennes 02 99 59 22 22

> l'ADMR SAD (Service à domicile)
02 97 42 30 05 (Plumelec)

> SSIAD ADMR (Service de Soins Infirmiers à Domicile)
06 88 87 52 24 (Plumelec)

> Centre Médico Social DGISS
02 97 60 47 27 (Saint Jean Brévelay)

VOUS POURREZ RENCONTRER SUR RDV UNE ASSISTANTE SOCIALE, LA PUÉRICULTRICE OU MÉDECIN DE LA PMI

Assistantes Maternelles à Buléon

Mme FAUCHEUX Christina :
02 97 75 30 54, 3 Rue du Château

Mme FAUCHEUX Marie Andrée :
02 97 75 47 95, Les Camélias

Mme KERSUZAN Maryse :
02 97 75 44 68, Bel Air

PRESBYTERE

> ST JEAN BAY
02 97 60 30 01

> RELAIS BULÉON

Mme Offrédo
02 97 75 33 62

Mme Danet
02 97 75 44 85

Calendrier des fêtes 2018

JANVIER
Samedi 6 ..... Voeux du Maire

FEVRIER
Samedi 17 .....carnaval du RPI et plats à emporter (Lantillac)
Date non déterminée ..... tournoi FIFA ABL (Lantillac)

MARS
Samedi 10 ..... Repas des chasseurs

AVRIL
Date non déterminée ..... vente organisée par les CM
Date non déterminée ..... Concours de palets ABL
Dimanche 29 .....Concours de pêche A.C.C.A

MAI
Lundi 21 .....Tournoi de foot ABL
Date non déterminée ..... Assemblée Générale ABL (Lantillac)
Dimanche 27 .....Concours de pêche A.C.C.A

JUIN
Samedi 9 juin ..... Comice agricole
Samedi 16 ..... 3ème Challenge Henri Le Breton ABL
Samedi 30 .....kermesse du RPI

AOUT
Samedi 5 et dimanche 6.....21ème Interquartiers ABL

SEPTEMBRE
9 septembre ..... Pardon de la Saint Cornély

OCTOBRE
Date non déterminée ..... Repas CCAS

NOVEMBRE
Samedi10 .....Moules/frites ABL
Dimanche 11 .....Commémoration de l'armistice

DECEMBRE
Date non déterminée .....Arbre de noël

UNE CULTIVATRICE DE BULÉON
REÇOIT LE MÉRITE AGRICOLE

Le « Journal Officiel » du 17 novembre publie la promotion du Mérite Agricole en faveur des mères de familles nombreuses, cultivatrices ou ouvrières agricoles dont les enfants sont demeurés à la terre.

Cette promotion se comprend qu'une décoration par département et, dans le Morbihan, c'est Mme Le Goëvel, née Marie-Louise Kerleaux, cultivatrice au Rastfo, en Buléon, qui a obtenu le ruban vert liséré de rouge avec le motif suivant : Mère de vingt enfants à la terre depuis son enfance. A eu 19 enfants, dont les 15 vivants, 9 en âge de travailler, tous demeurés à la terre ; 40 années de pratique agricole. Titulaire de la médaille d'or de la famille française, Mme Le Goëvel, n'est pas d'ailleurs, au point de vue de la famille, à son premier essai. Trois autres ont eu également la même distinction, une cultivatrice [illegible] et une 23e.

Brévelay

[illegible] d'études primaires [illegible] Jean-Baptiste [illegible] lay, le 8 juillet.

ONT ÉTÉ REÇUS

Ecoles publiques de garçons de Buléon. — Théophile Briand, Adolphe Jouchet, Constant Le Guennec, Olivo, Désiré Thomas, Gustave [illegible] St-Allouestre. — Jean Allioux. Plumelec. — Marcel Pouchard. Billio. — Félix Jagu, Gabriel [illegible]

Ecoles publiques de filles de [illegible] St-Jean-Brevelay. — Joséphine Gal.

Bignan. — Blanche Le Clainche. St-Aubin. — Marie-Ange Martin. Guéhenno. — Léontine Allain, Victoire Coquentif, Lucie Grignon, Marie-Ange Guimard, Alphonsine Le Billio. — Léonie Samson.

Buléon

Pardon de Saint-Cornély

Dimanche 16 septembre, aura lieu, au village de Sainte-Anne, en Buléon, le traditionnel pardon de Saint Cornély, qui chaque année, attire de nombreux pelerins, venant de tous côtés, recommander au bon saints leurs animaux et leur champs. Cette année, on l'espère, le pardon sera encore plus suivi qu'à l'ordinaire.

A 6 heures, messe basse avec chants de cantiques de circonstance. A 10 heures, grand'messe. Le sermon sera prononcé par M. l'abbé Bazin, professeur du G. S. de Ploërmel. A l'issue de la grand'messe, bénédiction et procession des bêtes à cornes, originalité du pardon.

A 14 h. 30, vêpres suivies de la procession.

Tous les offices auront lieu à